

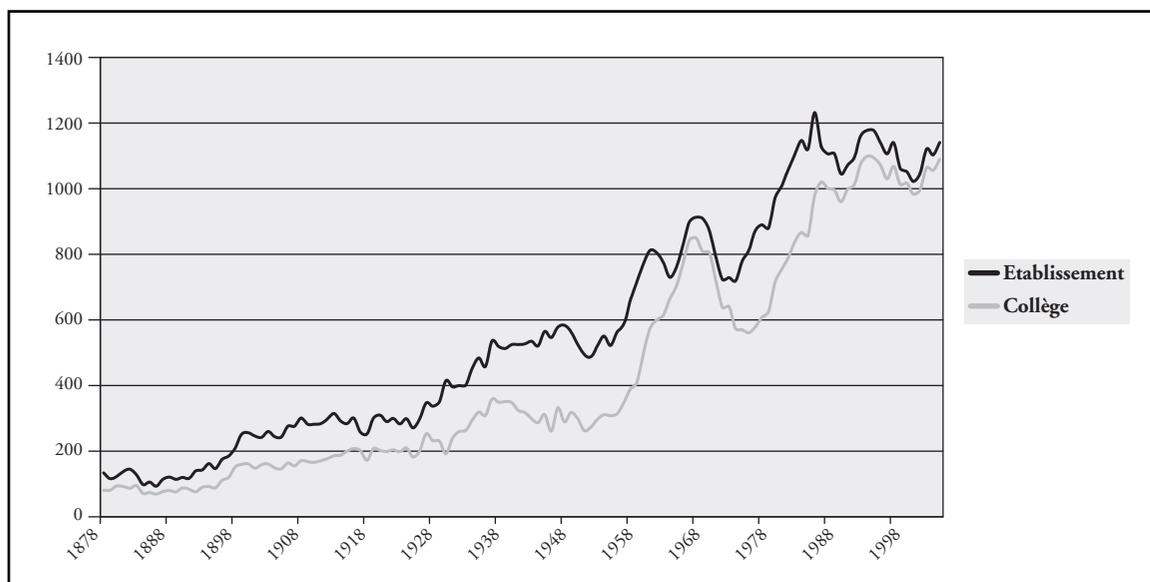
Le monde des étudiants

par
Jean-Philippe
Lonfat,
Benjamin
Roduit
et Bertrand
Deslarzes

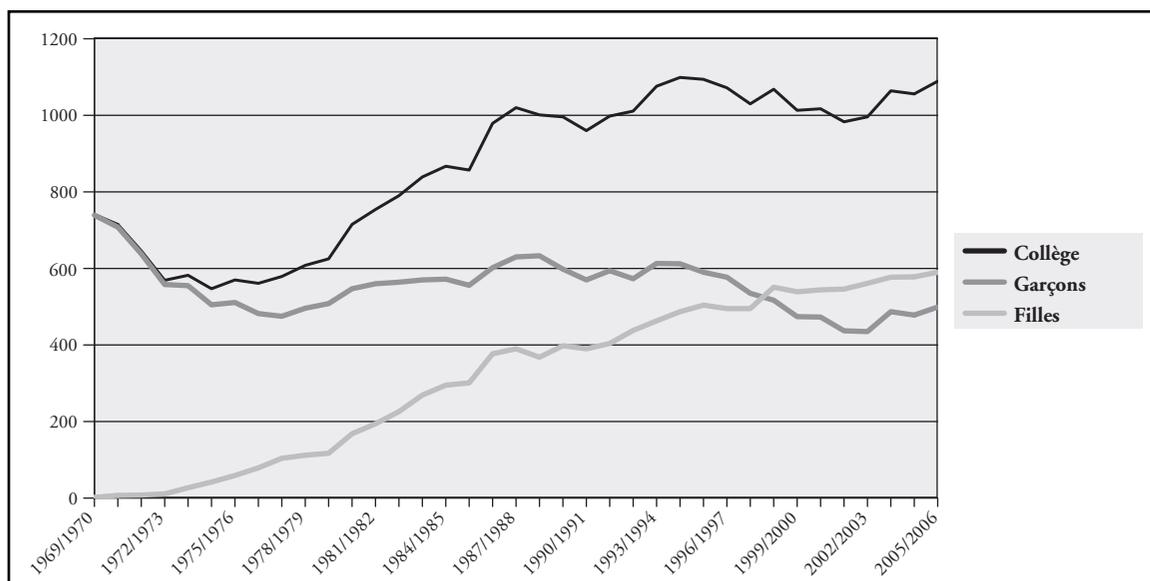
Embarqué dans le délicat passage de l'enfant à l'adolescent puis au jeune homme ou à la jeune femme, l'élève est un acteur central du Collège. Le fait qu'il constitue une masse d'individus nécessite une première approche globale à travers des statistiques. L'étude de son quotidien décrira le cadre dans lequel il évolue ainsi que son rythme de vie particulier puisque étroitement lié à celui du monastère. La question se pose quant à l'influence de cet apprentissage sur

le futur adulte et au rôle du Collège dans le choix professionnel. Enfin, dans un dernier point, sera présentée l'image que les anciens étudiants ont conservée de leur Collège. A travers ces quatre approches, sera esquissé un portrait des étudiants de Saint-Maurice. S'appuyant principalement sur le mémoire réalisé par Jean-Philippe Lonfat¹, cette étude sera centrée sur les années du XX^e siècle antérieures à 1970 avec des compléments pour le XIX^e siècle et pour la période récente.

¹ LONFAT 1996. Cet article reprend les thématiques et la matière de ce mémoire de licence mais dans une problématique nouvelle. Les emprunts étant nombreux, nous n'avons pas estimé judicieux d'introduire des notes de renvoi à ce travail. Le lecteur soucieux de connaître en détail cette période de l'histoire du Collège se référera directement au mémoire.



Evolution des effectifs (1878-2005)



Evolution des effectifs de filles et garçons au Collège de Saint-Maurice (1969-2005)

*L'APPROCHE
D'UNE « CLIENTÈLE »*

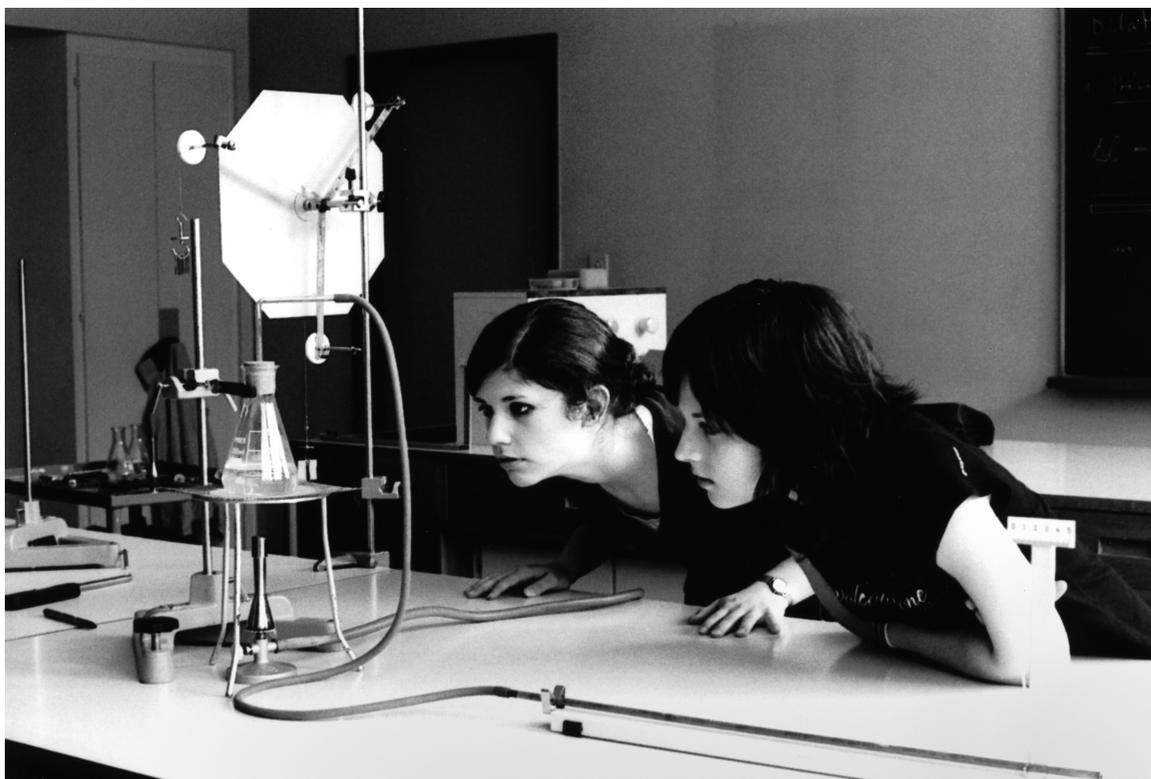
Près de trente mille élèves traversent les couloirs du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice entre 1806 et 2006. Les effectifs, les mouvements, les origines sociales et géographiques donnent une première image du corps étudiantin aigaunois. L'outil statistique est indispensable, mais les archives restent lacunaires et l'évolution des structures scolaires rend parfois difficile la comparaison quantitative.

La croissance des effectifs

A la fin du XIX^e siècle, l'Etat, conscient de la faiblesse des effectifs des classes supérieures

dans les collèges valaisans, fait preuve de certaines largesses : admission soumise à la seule approbation des préfets, changement d'établissement pour éviter le redoublement, direction de collège fléchissant sous la pression des parents, inscription comme auditeur bénévole. C'est dans ce contexte que le Collège de Saint-Maurice connaît une première progression spectaculaire, en particulier durant les années 1890 où il double son effectif². Cette croissance accompagne l'inauguration d'un nouveau collège en 1893 et son agrandissement en 1915. Par contre, de la Première Guerre mondiale à la fin des années 1920, exception faite de l'épisode de la grippe espagnole, le nombre d'élèves du Collège classique se stabilise autour de 200 unités³. Même si la proportion d'élèves

-
- 2 RODUIT 1993, p. 112.
- 3 RODUIT 1993, p. 254.
- 4 RODUIT 1993, p. 266.
- 5 *Palmarès* 1929-1930, pp. 4-5.
- 6 PROST 1968, p. 330.
- 7 PAPILLOUD 1976, p. 101.
- 8 PROST 1968, pp. 436-438.



La passion au féminin : un cours de physique en 2006.
(Séverine Rouiller)



en rapport de la population valaisanne reste infime et témoigne de l'élitisme de la formation classique, l'augmentation sensible du taux de collégiens par rapport aux jeunes garçons résidant dans le canton atteste une certaine ouverture et une démocratisation de la voie privilégiée des humanités⁴. La réaction du recteur Rageth face à l'afflux d'élèves en Principes au tournant des années 1930 illustre cependant le maintien d'une conception très élitaire de l'enseignement secondaire.

« Aujourd'hui, tout fils de paysan veut devenir bourgeois, et tout fils de bourgeois devenir gentilhomme. Nous ne jugeons pas, nous constatons. Ce fait a pour résultat de remplir les collèges d'enfants souvent sans aptitudes aux études. Elles, dont ils ne sentent ni l'attrait ni ne croient à l'utilité, ne peuvent captiver ceux que n'oriente vers elles que la volonté paternelle, le soucis de son rang ou l'ambition du jour. Alors que ce devrait être *eux* qui veulent, *on* veut pour eux, et, comme l'un d'eux le disait avec esprit, ce n'est peut-être pas la bonne volonté qui manque, c'est la volonté toute seule. On s'épuiserait en vain à verser en eux une science dont ils ne veulent pas. La première condition de l'étude est la volonté active de l'élève »⁵.

Le constat a le mérite de la clarté. Cette culture, « surtout bonne pour un petit nombre, était indispensable à la formation d'une élite que le monde était censé envier »⁶. Dans cette perspective, la sacralisation du latin reste le rempart le plus sûr du cloisonnement.

Dès 1925, la progression est lente mais continue jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Ce conflit marque un temps d'arrêt et même une légère régression des effectifs, principalement due à l'absence totale d'élèves étrangers et à une diminution des collégiens suisses allemands. La baisse marquée des effectifs, dans la décennie suivant la guerre, correspond à la génération d'enfants nés entre 1933 et 1942. Durant cette période, le taux de natalité valaisanne avait atteint des records négatifs⁷. Inversement, la nette reprise de la natalité dès 1940 entraîne l'explosion des effectifs à la fin des années

1950. Le mouvement de scolarisation bénéficie aussi d'une conjoncture économique favorable. Ces coïncidences ne sont certainement pas fortuites. Contrairement à ce que constate Antoine Prost pour la France, la démographie pourrait être une clef d'explication essentielle pour l'explosion des effectifs scolaires du secondaire valaisan au tournant des années 1960⁸. La nouvelle organisation scolaire née du décret du 16 mai 1972, avec notamment la mise en place du cycle d'orientation et le développement des sections commerciales et scientifiques au gymnase, rend délicate l'étude des effectifs du Collège qui ne se réduit plus à sa filière classique. Le fléchissement et la stabilisation des effectifs durant les années 1970 peuvent au premier abord s'expliquer par la réforme introduisant le cycle d'orientation. Cependant en additionnant les élèves du CO et ceux des trois premières années du Collège classique, on constate que l'effectif reste stable. La croissance des effectifs du cycle est due à l'afflux des élèves de la région, en scolarité obligatoire. En majorité, ces derniers n'iront pas au gymnase. Sous une forme imagée, la source se tarit. Logiquement, le gymnase réamorçait sa croissance avec deux années de décalage par rapport à l'ensemble de l'établissement, ce qui correspond à l'arrivée des premiers élèves issus du cycle d'orientation.

Au total, la croissance reste vigoureuse jusqu'au début des années 1990. Elle s'explique principalement par l'arrivée d'une nouvelle « clientèle ». Fabienne Luisier de Saint-Maurice et Ariane Rudaz de Collombey seront les deux premières filles à obtenir leur maturité en 1974, en section scientifique. Dix ans plus tard, elles seront 295 à fréquenter le Collège, soit le tiers de l'effectif total; dès 1998, elles sont même majoritaires. L'élément le plus remarquable est sans doute que non seulement elles assurent la progression de l'effectif global (+302) entre 1970 et 2000, mais elles compensent le recul des garçons (-235). Ces chiffres spectaculaires sont dus en partie à la claire distinction entre le secondaire premier degré et le secondaire deuxième degré par la mise en place du nou-

veau cycle. Ainsi la baisse des garçons amorcée en 1970 se transforme en croissance rapide (+100 en 1978) avec l'admission des élèves du cycle au collège. Cependant, si on prend pour intervalle de référence les années 1983-2006, la première étant le point maximal de l'effectif des garçons, le constat reste le même : filles (+364), garçon (-145). Pour le dernier tiers du XX^e siècle, la croissance de l'effectif des collégiens agaunois s'explique à première vue par une démocratisation des études, mais elle résulte avant tout d'une féminisation du monde étudiant.

Un palier semble atteint à la fin du XX^e siècle et il est même suivi par un recul assez net de l'effectif de l'établissement. En fait, cette diminution touche le cycle, repris par le Collège de la Tuilerie en 1987 et seulement dans une moindre mesure le Collège qui bénéficie ponctuellement de l'arrivée des élèves de Regina Pacis en 1986. En conclusion, on peut affirmer que l'essentiel de l'accroissement se produit entre 1950 et 1990, mais que des taux de progression considérables caractérisent déjà les années 1890 et 1930. Les périodes de stabilisation, voire de recul, coïncident avec l'introduction de nouvelles organisations des études qui impliquent de nouveaux décomptes⁹. L'arrivée d'une nouvelle « clientèle » a soutenu la dernière période de croissance. La construction de nouveaux bâtiments (1893 et 1962) est suivie d'un afflux de collégien ; l'adjonction de deux ailes en 1893 et de pavillons préfabriqués en 1989 ouvre une période de stabilisation. Il n'est pas facile de déterminer dans quelle mesure une réforme scolaire et une augmentation de l'espace disponible stimulent la croissance des effectifs ou répondent à un besoin d'accès facilité aux études gymnasiales.

Réussir son collègue

Déséquilibrées par des écarts d'âge importants entre les élèves, les volées d'étudiants subissent de nombreuses variations d'effectifs. Pour la volée de 1906-1907, les élèves de Principes (première année) ont entre 10 et 19 ans

et ceux de Philosophie (dernière année) entre 18 et 22. Ces écarts sont confirmés dans les années 1920. La loi scolaire de 1910 qui fixe les conditions d'entrée au gymnase n'apporte aucune modification. Par contre, la démocratisation des études, dès les années 1950, et sans doute la loi de 1962 favorisent l'homogénéisation des classes, des premières années surtout. Pour la volée qui entre au Collège en 1984, les écarts vont de 14 à 17 ans¹⁰. La moyenne est de 14 ans 10 mois, contre 13 ans 7 mois en 1944 et 13 ans 5 mois en 1914¹¹. Pour la volée qui obtient sa maturité en 1985, les écarts vont de 18 à 21 ans. La moyenne est de 19 ans et 7 mois, contre 20 ans 11 mois en 1944 et 19 ans 8 mois en 1915.

Il n'est pas surprenant que le contingent d'élèves des premières classes soit supérieur à celui du Lycée. La diminution progressive démontre la fonction sélective de la longueur et du niveau des études. L'instabilité de la clientèle scolaire marque l'ensemble des années étudiées. Si les arrivées en cours d'année sont peu nombreuses, les départs peuvent atteindre des proportions élevées. En Rhétorique et au Lycée, les abandons sont principalement liés au service militaire, phénomène accentué durant les deux conflits mondiaux. La plupart des étudiants des classes supérieures abandonnent leurs études en cours d'année pour des raisons de santé. Dans les classes du Gymnase, les motifs sont plus hétérogènes : problèmes de santé, mais surtout résultats nettement insuffisants, voire problèmes de langue ou d'adaptation à l'internat, et parfois des décès (4 entre 1910 et 1967). En observant l'évolution de trois classes de Principes entre 1873 et 1904¹², le constat est sévère : seul le tiers des étudiants achèvent leurs études gymnasiales et quelques rares individus (12 %) suivent complètement les cours du Lycée. Cette proportion se maintient jusqu'aux années 1920. La majorité des abandons ont lieu durant les trois premières années. De nombreux parents ne réussissent plus à assumer le coût des études. Avant le Lycée, le retrait est plutôt justifié par la perspective d'entrer dans

■
9 Désormais les secondaires I et II, avec la création du cycle d'orientation, sont clairement distingués alors qu'auparavant Principes, Rudiments et Grammaires étaient les trois premières années d'un cursus gymnasiale de huit ans.

10 D'après un échantillon : élèves dont le patronyme commence par A ou B.

11 Cf, note 8.

12 ROUIT 1993, p. 138.

une carrière valorisée et lucrative. Les renvois ne sont pas rares; le choix est parfois dû aux tensions insupportables avec les professeurs. Le pourcentage des élèves réalisant un sans faute ne varie pas jusqu'aux années 1920.

Les résultats obtenus pour 1914 et 1924 laissent songeurs: le sixième des étudiants qui commencent le Collège classique obtiennent la maturité. De plus, si nous considérons uniquement les élèves qui ont suivi le parcours « idéal » de huit ans, seuls deux élèves, sur les 42 « principistes » de 1924-1925, obtiennent leur certificat de maturité sans redoublement! L'année 1934 montre une augmentation de la proportion des parcours couronnés par la maturité. Mais là encore, la ténacité et la persévérance restent de rigueur; Laurent, par exemple, double Principes, Syntaxe et Physique pour enfin obtenir sa maturité après un parcours de dix ans au Collège. Il est vrai que les années supplémentaires des maturistes de la volée 1934 s'expliquent aussi par la mobilisation des jeunes gens qui endossent l'uniforme militaire en cours d'année; les trimestres déjà accomplis sont à recommencer.

Il est par contre difficile d'expliquer les différences de réussite entre les volées de 1954 (44,2%) et 1964 (23,2%). Peut-être faut-il voir le signe quantifiable d'un nouvel enseignement plus sévère avec l'arrivée des jeunes professeurs laïcs fraîchement sortis de l'université. D'ailleurs le nombre de redoublements prend l'ascenseur durant les années 1960. La grande partie des abandons, entre 45 et 65 %, s'opère durant les trois premières classes du Gymnase; la classe de Principes comptabilise à elle seule près du tiers des départs. L'introduction du cycle d'orientation en 1962 n'influence pas les pourcentages; la filière classique de huit ans est conservée jusqu'en 1971. Il est intéressant de constater que la faible proportion d'échec dans la classe de Rudiments pour la volée de 1964 est immédiatement compensée par un record d'abandons l'année suivante en Grammaire. Et là aussi deux professeurs laïcs y sont maîtres de classe. Dernier fait remarquable, très peu d'étudiants (en

moyenne 1,9 %) échouent en Philosophie, ce qui tend à souligner l'unité du Lycée couronné par la maturité. En conclusion, on peut affirmer que les petites classes du Gymnase semblent jouer bien souvent un rôle d'école secondaire du premier degré. Trop disparates, elles connaissent de grands problèmes de niveau, accentués encore entre 1914 et 1928, car l'Abbaye ne tient plus de classe préparatoire.

Ces taux de sélection sont-ils maintenus avec la mise en place du nouveau Collège et ses sections dès 1972? L'augmentation des effectifs incite à recourir à d'autres indices. Une analyse en trois temps peut être élaborée en prenant des échantillons dans la seconde moitié des années 1980. Comparons d'abord le nombre d'étudiants en cinquième année avec celui des étudiants entrés au Collège cinq ans plus tôt. En prenant pour référence les cinq volées de 1984 à 1988, l'effectif de la cinquième représente en moyenne le 63 % de l'effectif de départ. Pour affiner cette analyse, prenons un échantillon de 27 étudiants (ceux dont le patronyme commence par A ou B) pour l'année 1984-1985. Quatorze d'entre eux obtiennent leur certificat de maturité et seulement dix dans le cursus normal de 5 ans. La plupart des échecs ont lieu en première année (6 sur 9). Les départs en cours d'année sont répartis entre la première, la deuxième et la quatrième. Enfin, les mêmes calculs sont effectués sur la classe de Littéraire A. Sur les 27 étudiants de la première année, 18 obtiennent leur maturité. Les échecs et les départs sont concentrés sur la troisième année. Il n'y en a aucun en quatrième et cinquième. Sur la classe de maturité, en raison des redoublements et départs, seulement 10 étudiants, sur les 20 de la classe, ont effectué leur cursus en commun. En conclusion, le taux de réussite est plus élevé (entre 52 % et 67 %) que dans l'ancienne organisation du Collège, par contre, il ne semble pas y avoir plus d'homogénéité dans le cursus scolaire.

Pour la fin du XX^e siècle, le développement des données informatiques permet de prendre pour référent des ensembles plus larges. Sur

les 276 élèves qui entrent au Collège au début de l'année 1992-1993, 125 seulement s'inscrivent en cinquième pour l'année 1996-1997, soit le 45 %. Là-dessus, il faut enlever encore 6 échecs aux examens de maturité, autrement dit seul le 43 % des étudiants ont suivi un cursus normal. Sur cette volée 1992-1993, ils seront encore 17 à réussir leur maturité en 6 ans, 5 en 7 ans et 1 en 8 ans. Au total, le taux de réussite est donc légèrement plus élevé atteignant le 53 % des étudiants inscrits en début de première année. A quel moment du cursus, les élèves ont-ils abandonné leurs études ? La sélection s'est faite sur la durée. Le taux de réussite par année est relativement stable pour les trois premières années : 81 % en première, 86 % en deuxième, 83 % en troisième, mais 77 % en quatrième et 94 % en cinquième.

Cette analyse sur les étapes de la sélection est confirmée par la moyenne du taux de réussite par année. Depuis 1995, le palmarès du Collège indique ce taux. La moyenne de ce taux entre 1995 et 2006 est de 79 % pour la première année, 79 % pour la deuxième, 85 % pour la troisième, 84 % pour la quatrième et 94 % pour la cinquième. Cette période, 1995-2006, est marquée par l'introduction d'une nouvelle maturité en 1998. Cette dernière semble provoquer une sélection légèrement plus forte pour les deux premières années et à l'inverse légèrement plus faible pour les deux dernières. Le manque d'années de référence pour la nouvelle maturité nous prive d'un constat définitif.

Une question nouvelle peut être posée en prenant toujours pour référence cette volée qui commence le Collège en 1992. Quelles sont les chances pour un élève d'obtenir sa maturité en fonction de son classement dans le palmarès en première année ? L'étude des extrêmes débouche sur des évidences : l'élève premier de classe en première année finira toujours sa maturité en cinq ans. Cela n'est déjà plus le cas pour le deuxième de classe. Sur les 53 élèves qui échouent en première année, seuls 4 obtiendront leur maturité. A partir du moment

où un étudiant ne se trouve pas dans le groupe du 15 % les mieux classés, ses risques de redoubler deviennent importants : 2 sur 3 subissent au moins un échec (départ ou redoublement). Un élève réussissant sa première, mais figurant dans le 40 % des moins bien classés a une chance sur 2 de passer sa maturité. Il est donc clair que la première année du Collège constitue une étape déterminante dans le processus de sélection. Sur les 29 étudiants qui échouent en deuxième année, 5 obtiendront leur maturité. Par contre sur les 32 qui échouent en troisième, seuls 3 auront leur maturité. En reprenant les chiffres du paragraphe précédent, on constate que si la troisième a un taux de réussite plus élevé que la deuxième, ses échecs débouchent plus souvent sur un abandon des études au Collège de Saint-Maurice. Par contre, un élève sur trois ayant échoué en quatrième obtient son certificat. Rares sont ceux qui refont leur cinquième (1 sur les 9 échecs)¹³. Ces résultats restent partiels : ils ne tiennent pas compte de ceux qui poursuivent leurs études dans d'autres établissements ; de plus, les abandons sont comptabilisés comme des échecs. Cette étude des masses ne doit pas faire oublier les parcours individuels ni conduire à des généralités : 21 élèves se trouvant dans les 40 % les moins bien classés achèveront leur maturité en 5 ans.

La proportion d'étudiants qui voient leurs efforts couronnés d'une maturité ne cesse d'augmenter au cours du XX^e siècle, passant de 1 sur 8 à 1 sur 2. Nous pourrions y voir la fonction d'orientation et de filtre efficiente du nouveau cycle d'orientation au tournant des années 1970. De même, la sélection tend à s'atténuer lors du cursus, la première année se révélant significative. Par contre, l'étudiant, qui a suivi un cursus régulier, ne retrouve que peu de camarades des premières classes. Cependant, la plus grande stabilité des classes supérieures permet une forte cohésion entre les étudiants. C'est à ce moment-là que l'esprit d'une volée de maturité se crée. Preuves en sont les innombrables rencontres d'après maturité, devenues traditionnelles à Saint-Maurice depuis 1912.

13 Durant ces cinq dernières années (depuis 2000), entre le tiers et la moitié des élèves ayant échoué en cinquième refont l'année.

« *Fils de...* » :
élite et démocratisation

La question essentielle sur l'existence d'une instruction secondaire réservée à une minorité privilégiée reçoit une réponse partielle en raison de trois difficultés : la précarité des sources, le difficile classement social des professions et les approximations dans la définition des professions.

Jusqu'en 1910, dans les collèges valaisans, l'origine rurale prédomine, parfois 50 % de l'effectif. Cela reflète le poids du secteur primaire, mais occulte sans doute la présence dans ce groupe d'aristocrates ou de notables maîtres d'une puissance foncière certaine. Les artisans et commerçants de la petite bourgeoisie préfèrent assurer une certaine continuité au sein de leur corps de métier. « ... le mot de collège effraie nos artisans, surtout ceux de la montagne. Ils s'imaginent qu'on va donner à leurs fils une instruction coûteuse et superflue qui les détournera des travaux manuels »¹⁴.

L'absence presque totale de descendants de chefs d'industrie ou d'entreprise commerciale est l'illustration du faible engagement des Valaisans dans ce secteur. La bourgeoisie dominante reste, dans la formation intellectuelle, celle des professions libérales auxquelles s'ajoutent quelques hauts fonctionnaires militaires ou d'État. Avocats et notaires monopolisent le sixième de l'effectif total des échantillons étudiés. Les classes privilégiées et dominantes enferment, par le biais des collèges, les générations suivantes dans un système de reproduction dont ils ont tout intérêt à préserver l'immutabilité. Souhaitée ni par l'État, ni par le personnel enseignant, ni par les élèves, la démocratisation de l'enseignement secondaire supérieur sera progressivement imposée par la conjoncture politique et économique¹⁵. Au début du XX^e siècle, les classes moyennes artisanales et commerciales font preuve d'un intérêt croissant pour les études classiques, alors que la paysannerie perd sa prépondérance. La classe privilégiée des professions libérales renforce sa représentativité dans la formation intel-

lectuelle qui constitue en quelque sorte son domaine privilégié. Ce mouvement général est accompagné par une urbanisation des effectifs de l'enseignement classique.

La même analyse appliquée au Collège de Saint-Maurice pour l'entre-deux-guerres montre une nette prépondérance de la bourgeoisie – notaire, médecin, avocat et ingénieur – dans les origines des étudiants aigaunois. Cette proportion, 15 % supérieure à la moyenne valaisanne de 1922, s'explique surtout par la forte présence d'élèves confédérés : 60 % de la volée 1936-1937 sont fils de notaire, médecin et pharmacien. Les descendants de chefs d'industrie ou d'entreprise commerciale sont absents. Le constat se vérifie d'autant plus pour le Collège aigaunois : les deux étudiants issus de la bourgeoisie industrielle et financière ne sont pas valaisans, le premier fils d'un directeur de société de gestion de fortune à Zurich, le second d'un ingénieur italien. La bourgeoisie dominante, celle des professions libérales, reste le creuset des étudiants qui se destinent aux études classiques; les médecins occupent à eux seuls les 50 % de notre palette d'analyse; la Confrérie de Saint-Yves, les 40 %. La petite bourgeoisie, quant à elle, représente une part très modeste.

Les profondes mutations sociales et économiques du Valais après la Seconde Guerre mondiale se retrouvent dans les effectifs aigaunois. En prenant pour référent les élèves entrés au Collège en 1954, un premier commentaire s'impose : les chances de réussite scolaire ne sont pas liées à l'origine socioprofessionnelle de l'élève. Un calcul sommaire montre que seul 31 % des élèves issus de la haute-bourgeoisie obtiennent leur maturité, alors que plus de 55 % des jeunes gens issus de la petite bourgeoisie voient leur parcours scolaire couronné du certificat. Le deuxième fait significatif relève de l'importante augmentation du nombre d'élèves issus de la petite bourgeoisie. Ces fils de buralistes, de bouchers, de boulangers, de cafetiers, de serruriers, ... composent plus de la moitié de l'effectif de la classe de Principes retenue. Au Lycée de 1954-1955, on constate également une nette progression du nombre d'élèves dont les parents

■
¹⁴ *Palmarès* 1902, pp. 23-24.

¹⁵ *RODUI* 1993, p. 134.

sont commerçants, garagistes, marchands de vin, menuisiers, hôteliers, gérant de cinéma, fonctionnaires ou encore enseignants. De plus, « le visage social » du corps étudiant valaisan ne diffère plus de celui des hôtes confédérés. Autrement dit, le mouvement de démocratisation des études secondaires supérieures est déjà repérable à la fin des années 1940. Cependant, les classes populaires ne sont pas encore représentées : leurs ressources financières sont insuffisantes ; les subsides apparaissent seulement en 1962 ! Il n'a pas été possible dans le cadre de cet article de poursuivre l'analyse pour les années plus récentes. Elle permettrait sans doute de juger de la profondeur de la démocratisation des études durant cette période. Après le temps de l'élite rurale, puis celui des professions libérales et enfin de la petite bourgeoisie, celui des classes populaires s'est-il réalisé dès les années 1970 ?

Saint-Maurice, une citadelle catholique ?

Durant l'entre-deux-guerres, le monastère participe pleinement à l'âge d'or des milieux catholiques romands. Cet engagement explique pour certains son aura. Mais l'Abbaye et le Collège deviennent-ils pour autant une « citadelle » pour des catholiques suisses en « diaspora »¹⁶ ?

Un refuge pour les catholiques ?

Dès la fin du XIX^e siècle, Saint-Maurice se différencie nettement des autres collèges valaisans par la proportion d'élèves extérieurs au canton : 22 % en 1879-1880, 43,6 % en 1894-1895, 50 % en 1914-1915, 45 % en 1921-1922. Convient-il pour autant d'affirmer que ce Collège contribue à éduquer et à former des étudiants pour les autres cantons au détriment des Valai-

■
16 ALTERMATT 1994, p. 173 et suivantes.



A l'heure du repas au grand réfectoire, 1972.
(Oswald Ruppen, Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice)

sans eux-mêmes? L'imprégnation culturelle d'esprits extérieurs au Valais, l'apport financier nécessaire à la survie et à la prospérité du pensionnat, la perspective de susciter quelque vocation venant augmenter les rangs de la congrégation annihilent toute crainte et renforcent l'Abbaye dans sa détermination de conserver et d'étendre son aire d'influence¹⁷. La proportion n'évolue cependant pas régulièrement. Durant les deux conflits mondiaux, les élèves valaisans sont moins nombreux. Par contre, en 1933, une poussée valaisanne aussi brève que surprenante est peut-être le résultat de la célébration fastueuse du 125^e anniversaire du Collège.

Une répartition des collégiens par canton permet de préciser les contours généraux du bassin de recrutement. Entre 1900 et 1970, le tiers de la clientèle extra-cantonale du Collège aigaunois provient du canton de Vaud. Les collégiens fribourgeois et jurassiens constituent ensemble le deuxième tiers de cette population. Un fort contingent suisse allemand accompagne la présence presque constante d'élèves genevois et neuchâtelois, ainsi que de quelques étrangers.

La présence jurassienne et fribourgeoise se fonde sur une même tradition confessionnelle. A Porrentruy, la création du Collège Saint-Charles a répondu à une volonté de former une élite capable de sortir les catholiques jurassiens du « ghetto ». Avant l'arrivée de l'Abbaye, cette prétention ne se réalise que très modestement. Les parents préfèrent bien souvent, en raison de l'instabilité de l'institution, une formation complète à Saint-Maurice. Entre 1900 et 1929, de 30 à 40 collégiens jurassiens y étudient chaque année. La prise en charge en 1929 du Collège Saint-Charles par l'Abbaye entraîne une chute de la clientèle jurassienne au pensionnat; désormais seuls les collégiens en fin de gymnase rejoignent le Valais, Berne ne reconnaissant pas aux Jurassiens le droit à une maturité cantonale ordinaire. D'autres préoccupations expliquent l'intérêt fribourgeois. Dès 1847, sous l'influence d'un régime radical, le Collège devient école cantonale. Même si l'expérience s'achève en 1857, elle laisse des traces. Des professeurs laïcs continuent à y enseigner. Quelques familles

conservatrices perpétuent donc une certaine méfiance vis-à-vis du Collège Saint-Michel. Le souvenir d'une école par trop libérale les pousse à confier leurs enfants à des écoles tenues par des congrégations. A l'inverse, la forte présence d'élèves venus de la Gruyère radicale, le quart des collégiens fribourgeois, s'explique par leur volonté de fuir le cléricisme de la capitale et ainsi de marquer leur opposition au pouvoir conservateur dominant.

La majorité des collégiens vaudois proviennent du Chablais. La proximité de l'établissement et sa catholicité constituent les principaux arguments; la plupart de ces élèves se recrutent en effet dans les familles catholiques de Bex et Aigle. Les archives ne permettent pas de cerner précisément les motifs de leur venue. Ils semblent très divers. Le montreusien Max Eberhard a quitté le pensionnat d'Engelberg. La sévérité des Bénédictins et l'atmosphère du Collège ne lui convenaient pas. Ses parents de confession catholique décident alors de l'envoyer, avec son frère Léon, à Saint-Maurice¹⁸. Georges Borgeaud est élevé dans un protestantisme rigoureux. Il se retrouve pourtant en internat au Collège de Saint-Maurice. Encore faible au début du siècle, le contingent d'élèves vaudois est multiplié par trois au début des années 1940. Bien que dominées par le Chablais (37%), les provenances géographiques prennent une coloration nettement plus urbaine. Un nouveau type d'élève arrive: le collégien en échec dans un autre établissement secondaire. « De nouveaux camarades arrivaient de Lausanne et je connaissais certains d'entre eux. Ils avaient pour la plupart échoué en sixième année. Comme dira plus tard Jean-François, le Collège de Saint-Maurice accueillait les bons élèves du Valais et les mauvais élèves du Canton de Vaud »¹⁹.

La tenue d'une classe spéciale de langue allemande explique le contingent considérable d'élèves alémaniques. Il déclinera brusquement en 1962 avec la suppression du Cours des Allemands. Ces élèves catholiques proviennent à part égale de cantons des deux confessions, principalement de Lucerne, Saint-Gall, Zurich,

17 RODUIT 1993, p. 127.

18 EBERHARD 1991, pp. 1-5.

19 CAMPICHE 1991, p. 79.

Argovie et Thurgovie. Il est difficile d'apprécier le cursus d'élèves qui ne restent bien souvent qu'un semestre. Leur présence témoigne des bonnes relations qui se nouent entre établissements catholiques de Suisse. Ainsi, en 1947, pour sa grande promenade annuelle, le Collège de l'Abbaye se rend *in corpore* au Collège de Sarnen. L'attrait de Saint-Maurice pour les familles catholiques confédérées a des racines multiples. Les familles des terres réformées craignent que les croyances catholiques de leurs enfants soient ébranlées dans les écoles de cantons libéraux. Les Zurichois et Genevois principalement trouvent dans le Collège de Saint-Maurice un lieu protégé qui fortifie la foi de leurs enfants. A l'image de l'Université de Fribourg, mais plus modestement, l'établissement devient un point de contact intellectuel et spirituel de la Suisse catholique. La direction a conscience que l'établissement est un chaînon de la « contre-société » catholique romande. Lors de la mise en place de la formation scientifique, elle évoque ce monde romand de « la diaspora » qui ne bénéficiait pas encore d'un établissement catholique, doté d'un pensionnat, offrant cette formation. Cependant, cette image de refuge pour les catholiques ne s'applique pas

à toute la réalité aigaunoise. L'Abbaye, citadelle qui cultive avec force la tradition, devient ainsi une alternative pour quelques radicaux de Gruyère. L'attrait du Collège se fonde également sur la réputation du pensionnat, la confiance placée dans la congrégation et les relations établies avec des établissements d'autres cantons. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'arrivée d'un nouveau type d'internes, dont les motivations s'écartent résolument d'une quête de la tradition catholique, s'ajoute au bouleversement des structures de l'école aigaunoise. Le pensionnat perd de sa force d'antan; sa clientèle change. La diminution d'élèves domiciliés à l'extérieur du canton est très nette dès les années 1970. Leur effectif se réduit à 10% des étudiants du Collège. Le recul est très marqué pour les Fribourgeois et les Jurassiens qui sont même absents pour l'année 2005-2006. Le recul genevois est plus lent, alors que les Vaudois, par leur proximité, conservent un contingent important. Le pensionnat lui-même est marqué par un retrait presque continu: à la chute rapide des années 1970 succède une certaine stabilité jusqu'au tournant du siècle qui annonce une nouvelle baisse des effectifs.

	Effectif total	VS	FR	JU	VD	GE	NE	Autres cantons	Conf.	Etrangers
1879/80	81	61	8	5		1		4	18	2
1894/95	94	51	15	21	1		1	3	41	2
1909/10	168	95	28	18	5	4	1	9	65	8
1914/15	292	148	37	33	23	13	1	29	136	8
1924/25	299	158	52	30	20	5	0	29	136	5
1934/35	453	244	58	19	44	8	6	61	196	13
1944/45	521	238	26	19	142	18	3	75	283	0
1954/55	551	321	20	20	107	14	6	49	216	14
1964/65	730	485	31	32	119	33	11	14	240	5
1974/75	576	451	12	12	63	12	4	14	117	8
1984/85	864	783	4	4	50	10	2	7	77	4
1994/95	1098	957	9	2	104	10	8	6	139	2
2005/06	1089	1014	4	0	63	7	0	1	75	0

Origines des étudiants du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice

Valaisans : peuple des montagnes, habitants de la plaine

L'esprit d'ouverture du monastère et l'aura de son pensionnat contribuent également à recruter des étudiants valaisans. Entre 1870 et 1901, ce sont principalement des élèves du Centre dont le nombre atteint plus du tiers de l'effectif valaisan. Durant cette période, la proportion d'élèves originaires de Saint-Maurice diminue au profit des districts dont la vocation industrielle se dessine tels Martigny ou Monthey. Cette tendance est renforcée au début du XX^e siècle. Durant l'entre-deux-guerres, les régions de Martigny, du Bas-Valais et du Centre fournissent l'essentiel des collégiens, chaque zone représentant le quart de l'effectif valaisan : l'urbanisation des effectifs de l'enseignement classique se confirme²⁰. La forte proportion d'élèves des districts de Martigny et de Monthey s'explique déjà par leur proximité géographique, mais elle trahit aussi l'attitude des familles radicales qui préfèrent la voie agaunoise à la formation de la capitale sédunoise. A l'image des Gruyériens, les radicaux valaisans marquent ainsi leur opposition. L'Evêché de Sion incarne l'officialité, les connivences entre parti conservateur et Eglise sont affirmées; l'Abbaye apparaît comme un contre-pouvoir. Dans ce contexte, si les libéraux ne voient pas dans l'Abbaye le modèle d'une société libérale idéale, ils la considèrent néanmoins comme un moindre mal.

Le nombre des élèves provenant de la Vallée du Trient n'est significatif qu'en comptabilisant Vernayaz. Là aussi, la proximité favorise l'accès au Collège. De plus, ce contingent appréciable provient de paroisses desservies par l'Abbaye. Les autres élèves de la région octodurienne sont répartis à parts égales entre les communes de Saxon, Riddes, Leytron, Charrat, Fully et Saillon.

Avant 1930, près du 40 % des élèves bas-valaisans proviennent des communes de montagne : Val d'Illicz, Troistorrents et Champéry. Cette forte proportion rejoint les propos de Louis Courthion soulignant la force politique des

villages de montagne au début du siècle. Après 1930, la proportion s'inverse en faveur de Monthey et des bourgs de la plaine qui lui sont géographiquement proches (Massongex, Collombey, Vionnaz et Vouvry). La zone de recrutement agaunoise dans le Bas-Valais s'étend jusqu'au lac Léman. La proportion d'élèves venant de Saint-Maurice paraît faible en regard des autres régions. Pourtant une analyse de détail précise que la ville de Saint-Maurice fournit plus d'élèves que Martigny ou Monthey, villes à vocation industrielle. Le fait de résider dans la localité de l'établissement procure un avantage financier certain pour les familles.

Le bon résultat du district d'Entremont, qui dépasse même la barre des 10 % en 1924, peut s'expliquer par la présence des chanoines de l'Abbaye au Collège de Bagnes. L'Abbaye dirige l'établissement qui se veut plus qu'une école primaire, mais pas encore une école secondaire. Le DIP s'interroge d'ailleurs régulièrement sur la nature hybride de l'institution²¹. L'absence d'un solide pensionnat à Sion dirige des élèves du Valais central vers Saint-Maurice. Le Petit Séminaire fondé à Sion en 1928, bien que réservé aux vocations ecclésiastiques, provoque un léger recul²². Le cinquième de ces élèves provient de la capitale; les communes qui surplombent la vallée du Rhône fournissent aussi un contingent significatif. Quant aux élèves de Sierre, leur proportion augmente au tournant des années 1930 alors même que l'Abbaye se charge de l'école commerciale de la ville. Par contre, la juridiction spirituelle qu'exerce l'Abbaye dans les paroisses de Vétroz et Plan-Conthey ne favorise pas le recrutement pour le Collège.

La présence des étudiants haut-valaisans est essentiellement liée, comme pour les Alémaniques, au Cours des Allemands. Entre 1930 et 1970, leur effectif atteint les 5 % de la clientèle valaisanne; la suppression de ce cours en 1962 provoque la chute du contingent.

En 1914, 42 communes sont représentées au Collège; trente ans plus tard, le chercheur en relèvera déjà 61. Au tournant des années 1960 enfin, plus de 80 noms apparaîtront lors d'une

■
²⁰ RODUIT 1993, p. 262-264.

²¹ AEV, 3DIP 1-4, Protocole des séances de l'Instruction publique, 28 avril 1958.

²² BRUTTIN 1983, p. 89.

lecture de la liste des élèves valaisans, sur un total de 163 communes. D'une manière générale, la démocratisation des études de la fin des années 1950 voit surtout le développement des foyers urbains de recrutement, mais elle est aussi marquée par l'arrivée d'élèves qui proviennent, pour les régions de Martigny, de l'Entremont et du Bas-Valais, de villages périphériques. La démocratisation des études s'accompagne ainsi d'un élargissement des zones de recrutement; la distance géographique n'est plus une barrière à la scolarisation.

Dès les années 1970, que ce soit à l'échelle fédérale ou cantonale, le Collège de Saint-Maurice voit rétrécir sa zone de recrutement. A la quasi disparition d'élèves haut-valaisans s'ajoute une diminution flagrante des étudiants du Valais central; en 1995, ils ne représentent plus que le 3 % de l'effectif valaisan. La majorité des étudiants de cette région venaient de Sion et de Montana-Crans; leur recul est très net au milieu des années 1990. Les jeunes gens de la région de Martigny sont toujours plus nombreux – leur effectif double entre 1965 et 2006 – mais ils progressent proportionnellement moins vite que les élèves du Bas-Valais.

Cette région constitue dès les années 1990 l'effectif principal, presque majoritaire avec le 46 % du total en 1995. Cette progression est à mettre au compte de Monthey, du moins jusqu'au milieu des années 1990. Par la suite, ce dynamisme est assuré par Collombey-Muraz, Troistorrens et dans une moindre mesure Vouvrivry. Ces évolutions seraient à mettre en relation avec le développement des autres collèges valaisans. Le cas de Saillon étant significatif: alors qu'ils étaient encore une dizaine à provenir de cette commune en 1990, ils ne sont plus que 3 en 2000; et cela malgré l'augmentation de la population. A la vue de ces chiffres, le Collège de Saint-Maurice semble subir la concurrence des autres centres d'étude et voit se limiter sa zone de recrutement.

Les internes étaient 343 en 1970, ils sont 70 en 2005. Il y avait 7 filles en 1970, elles sont 590 en 2005. En 1964, les Valaisans constituaient le 66 % de l'effectif; en 2005, le 93 %. Le Collège de Saint-Maurice a gardé un équilibre en intégrant des mouvements contraires: la diminution de la diversité des provenances géographiques est compensée par le renforcement de la diversité des genres.

	Effectif total	Effectif Valaisans	Haut-Valais	Valais-central	Martigny et régions	Entremont	Saint-Maurice	Bas-Valais
1879/80	81	61	2	10	10	6	22	10
1894/95	94	51	1	16	5	2	19	8
1909/10	168	95	3	26	14	6	23	23
1914/15	292	148	11	26	23	15	29	44
1924/25	299	158	17	53	31	18	15	24
1934/35	453	244	20	64	66	14	46	34
1944/45	521	238	9	47	75	12	40	55
1954/55	551	321	24	74	82	16	38	87
1964/65	730	485	5	111	128	31	96	114
1974/75	576	451	1	55	147	39	90	119
1984/85	864	783	0	51	273	57	117	285
1994/95	1098	957	12	26	222	99	158	440
2005/06	1089	1014	0	12	262	89	197	454

Origines des étudiants valaisans du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice

LE COLLÈGE AU QUOTIDIEN

Au-delà des chiffres, révélateurs de tendances générales, l'historien espère saisir la perception que l'élève a de sa condition et de l'établissement qui l'accueille. Le cadre géographique, mais aussi architectural et surtout spirituel participent à la construction de cette image. L'étude porte ici principalement sur la période précédant le nouveau collège de 1961. Les *Echos de Saint-Maurice* sont l'expression, sincère ou ironique en tout cas contrôlée, de la vie estudiantine. Quelques rares échanges épistolaires, en particulier les lettres d'un futur homme d'Etat, Maurice Troillet, donnent un autre aperçu de ce Collège au quotidien.

Un Collège intra muros

Depuis le début du XIX^e siècle, le Collège vit au rythme monacal. Par son héritage spirituel, le monastère lui insuffle un esprit singulier. Coincé entre le rocher et la ville, l'espace dont dispose l'Abbaye pourrait schématiquement se décomposer en trois pôles : religieux, éducatif et récréatif. Le monastère et l'église abbatiale jouxtent le bâtiment du Collège. L'entrée semble chaleureuse à en croire Eberhard : « [...] devant un large escalier amical, hospitalier, donnant sur un auvent à colonnes et un vestibule comportant lui aussi deux colonnes de marbre. [Il avait] vraiment l'impression d'être en visite chez des amis dans



Depuis l'agrandissement de 1914, une centaine de lits, alignés au cordeau occupent les combles du collège et constituent le « dortoir des petits » jusqu'en 1961.
(fonds de l'Abbaye de Saint-Maurice, Médiathèque Valais – Martigny)

leur demeure patriarcale»²³. Quelques salles occupent le rez-de-chaussée. Le réfectoire se trouve dans l'aile gauche, près du jardin. Du dessous viennent les bruits et les odeurs de la cuisine. Au premier étage, les classes sont installées de chaque côté du corridor central. Les ailes abritent la salle de dessin, la bibliothèque, la salle d'étude des petits, un local pour la musique et le jeu. Le deuxième étage, en plus de l'étude des grands, des salles de musique, de l'étude du Lycée, du billard, contient plusieurs salles de classes : celle de physique et d'histoire naturelle, le cabinet de physique, le laboratoire de chimie et le musée. L'ascension au troisième étage amène dans les autres classes, dans la salle de récréation des grands, dans le dortoir des lycéens et dans la chapelle. Les combles abritent le dortoir des petits.

« Le dortoir des petits, situé au dernier étage, occupait sous le toit la longueur de la façade du collège. Son plafond tout en hauteur et percé de nombreuses lucarnes hors de notre portée, avec les dimensions de celui d'une grange. En plus des lucarnes, il existait face à la porte d'entrée une baie vitrée qui, s'il y avait eu des lits placés devant elle, aurait permis d'apercevoir la petite ville. Mais, comme le faisait remarquer souvent le Père surveillant, nous avions la chance, grâce aux lucarnes, d'avoir une échappée vers le ciel. Le plafond charpenté comme la carène d'un navire était à peine visible à son faite, dissimulé derrière des poutres noircies dont les plus épaisses descendaient fort bas au-dessus de nos lits, logeant un monde surpeuplé d'araignées. Durant toutes les nuits, je m'attendais à voir surgir de ce plafond toutes espèces de vicissitudes et de dangers. Les lits aux montants de fer, les tables de nuit étaient peints en blanc et s'alignaient au cordeau sur trois rangées; la même couverture brune se répétait sur chaque matelas d'un bout à l'autre du dortoir. Je ne pus jamais m'habituer à cette uniformité et je ne pénétrais pas dans le dortoir sans chaque fois frissonner un peu »²⁴.

La *Grande Allée*, lieu habituel de récréation, abritait les courts de tennis et les espaces de jeux pour le football.

« Le préau fut pour moi le lieu de l'enchantement et me donna les joies aussi vives que les offices religieux. Nous l'appelions la *Grande Allée*. Sise derrière le Collège, elle s'arrêtait devant d'abrupts rochers hauts de trois cents mètres. [...] Ce préau était vaste et allait finir vers le sud devant un grand mur de pierres sèches, trop élevé aussi pour qu'on pût apercevoir ce qui était au-delà. La Grande Allée était bâtie comme une cour désolée de caserne, plantée pourtant de platanes et de marronniers, visitée par le miracle des saisons.

Que serais-je devenu dans le désert de mes livres si je n'avais pas eu ce terrain et même ces murs, parce qu'ils étaient criblés de trous dans lesquels poussaient des touffes de capillaires et de campanules. La nécessité avait coupé le préau en deux parties dont l'une, proche du monastère, nous était interdite. La ligne du Chemin de fer, surélevée, passait au milieu de ces deux terrains et formait ainsi la limite entre la Grande Allée et la cour Saint-Joseph. Dans ce lieu immobile, le passage des trains nourrissait l'espérance de notre liberté future. »²⁵
Même si les murs n'entourent pas entièrement le territoire abbatial, ce monde *intra muros* se protège et respire au rythme de l'Abbaye. La symbolique du lieu accentue encore le caractère particulier de l'univers de l'étudiant agaunois. Il touchera le lieu constamment lors des visites du Trésor, du Martolet et du champ des Martyrs de Vérolliez. « Je ne connais pas un seul élève sorti de là [...] qui n'ait pas conservé le pli moral, mais également physique de cette participation aux apprêts d'un sacerdoce de roc et d'eau de source et de sang égyptien-romain si extraordinairement efficace en saturation anoblissante. »²⁶

L'attache au temps accompagne aussi le culte du Saint. Dans les corridors abbatiaux, une galerie de portraits mêle le souvenir de tous les abbés à l'ambiance clair-obscur du lieu. Une atmosphère presque impalpable plane et agit quotidiennement sur l'étudiant.

Établi depuis 1806, constitué majoritairement d'élèves extérieurs au canton mais avec une forte présence valaisanne, le pensionnat conso-

■
23 EBERHARD 1991, p. 6.

24 BORGEAUD 1982, p. 26.

25 BORGEAUD 1982, pp. 43-44.

26 CINGRIA 1931, p. 11.

lide le lien unissant le Collège au monastère. Dans un climat familial, l'enfant apprend à devenir un adulte chrétien, même si parfois les relations entre élèves sont rudes. Établi dans l'enceinte même de l'Abbaye, l'internat joue un rôle primordial de clôture. Seules quelques sorties, d'épisodiques correspondances et de rares vacances permettent de rompre l'unité de cet univers. Les nouvelles du dehors parviennent péniblement à la cour de récréation, lieu de rencontre avec les externes. Si les parents correspondent librement avec leurs enfants, « sur toute autre correspondance, le Directeur se réserve le droit de surveillance et au besoin celui de contrôle. Il est strictement défendu à tout pensionnaire de faire porter une lettre au dehors par un de ses condisciples interne ou

externe, par un domestique ou par toute autre personne. Cette défense s'étend aussi aux autres commissions »²⁷.

La direction du Collège cherche également à contrôler l'élève qui vient des communes voisines par l'intermédiaire d'un surveillant des externes. En 1944, Mgr Haller et le recteur Dayer craignent même que « par la suite de leur situation, les Externes risquent souvent de n'avoir avec le collège que des contacts scolaires »²⁸. Que ressentaient réellement les externes face à ce monde protégé ? Faute d'enquête orale systématique, il est difficile d'y répondre précisément. Y entrer constituait sans aucun doute un instant central dans la vie d'un enfant. La rencontre avec le directeur semble relever du rituel.

■
27 *Palmarès.*

28 *Palmarès 1944-1945, p. 5.*



*Le tennis en 1930, avec, de gauche à droite :
MM. les chanoines Broquet, Zarn et Monney.
(Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice)*

« Les valises alignées au coin du corridor, après quelques hésitations, j'ai frappé à la porte du Directeur. Une voix chaude, bien pour me rassurer, me dit alors d'entrer. J'ai ouvert. En fermant les yeux car j'avais peur... Puis je l'ai vu. Je me souviens d'un beau visage souriant, de ses tempes argentées, de ses gestes calmes et précis. L'homme était grand et avait des yeux doux. [...] Il m'a parlé comme il devait le faire à tous les enfants qui étaient venus – et qui venaient – en ce bureau, déposer leur embarras, leur destin pour ériger un avenir »²⁹. Cet homme est le chanoine Jules Monney, directeur durant trente ans. Avec sa mort s'éteint une conception ancienne de l'autorité et du pensionnat. Au nom de la sacro-sainte tradition, il mènera en 1958 un dernier combat pour défendre l'uniforme et la casquette de l'étudiant³⁰. Au XIX^e siècle, « la complémentarité du pensionnat et du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice constitue certainement la forme de réussite scolaire la plus complète »³¹. L'Abbaye conserve, jusqu'en 1970 du moins, ce modèle de réussite du siècle passé. Par la convergence des horaires journaliers et le calendrier annuel des fêtes religieuses, le rythme étudiantin se calque sur celui du monastère. La messe conventuelle quotidienne et la liturgie des Heures forment le cœur de toutes les activités de l'Abbaye. L'étudiant se lève à 5 heures. La prière, la méditation et l'étude ouvrent sa journée. Deux offices – la sainte Messe de 8 heures et les Complies – encadrent étude et récréation. A cela s'ajoutent les Vêpres de l'après-midi et les prières qui précèdent et terminent les repas, les matinées et les après-midi de cours. L'horaire relevé pour 1898-1899 fonctionne au Collège jusqu'en 1943, date à laquelle l'Etat du Valais décide de fixer le lever du matin une heure plus tard et le coucher une demi-heure plus tôt. L'horaire de 1958 montre que cette décision a eu une incidence très limitée à l'internat. En 1970, le lever est fixé à 6 h 40, mais à la suite de l'avancement du début des cours en 1981, il est à nouveau fixé à 6 heures. Laurent Rey se souvient avec nostalgie de ses matinées de 1860 :

« Un domestique, au milieu du dortoir, devant la cellule de l'inspecteur, agitait vigoureusement la cloche retentissante des appels. Un quart d'heure pour s'habiller, se débarbouiller dans sa cuvette. [...] La toilette achevée, on descend en rangs, toujours en rangs, dans les salles d'étude et la journée commence par la prière du matin, pendant qu'arrivent les retardataires, aux yeux encore endormis. C'est dur de se lever à cinq heures du matin à 10, 12, 15 ans après moins de huit heures de sommeil. Aussi, pendant cette première étude de la journée, à la lueur des lampes à pétrole, bien des paupières faiblissent, bien des têtes se penchaient sur les pupitres »³².

Septante ans plus tard, le même lever resurgit sous la plume de Max Eberhard : « La messe dans la chapelle du Collège sur le même étage, puis l'étude jusqu'à 7 h au cours de laquelle il était fréquent de voir un élève s'endormir et se faire rappeler à l'ordre »³³.

Le rythme annuel de l'étudiant suit le calendrier liturgique. La rentrée de septembre est marquée par la messe du Saint-Esprit, maintenue aujourd'hui sous la forme d'une cérémonie d'ouverture à la basilique. Le 22 septembre est encore fêtée la Saint-Maurice. En novembre, les élèves se retrouvent pour une retraite de trois jours, pratique maintenue aujourd'hui sous une forme et un temps différent. Le 8 décembre, l'Immaculée conception rassemble traditionnellement les chanoines et les élèves dans la chapelle du Collège. Elle coïncide avec la fête de la Congrégation des Enfants de Marie. Les différents chroniqueurs des *Echos* dépeignent volontiers et avec emphase les fastes qui entourent l'événement. La grandiose célébration de Noël en l'Abbaye a par contre perdu de sa signification et de sa solennité pour les élèves du XX^e siècle. Depuis 1910, les étudiants rentrent le 23 décembre dans leur foyer pour des « grandes vacances » de huit jours. Ainsi, ils ne participent plus aux cérémonies de Noël. Pour cette raison, l'Abbaye fut toujours opposée à ces relâches. Au lendemain des vacances de Noël, la fête des Rois n'a pas particulièrement une coloration reli-

■
²⁹ *Echos*, 1961, p. 9.

³⁰ Entretien avec Mgr Henri Salina, Saint-Maurice, 13 septembre 1995.

³¹ RODUIT 1993, p. 86.

³² REY 1941, p. 6.

³³ EBERHARD 1991, p. 23.

gieuse. Une petite messe précède une partie récréative. Les internes se retrouvent au réfectoire pour savourer un vin chaud. La soirée se poursuit par un petit concert instrumental ou par une séance de cinéma et s'achève par des chants. Les fêtes de Pâques ont peu d'incidences sur la vie du Collège. L'établissement affiche portes closes et précise « que durant les vacances, l'internat ne garde pas d'élève »³⁴. La Mi-carême rassemble depuis 1923 tous les élèves dans l'église abbatiale pour un concert du chœur du Collège. Le mois de mai constitue le moment religieux le plus intense. L'horaire du soir est modifié pour permettre « les exercices du mois de Marie. »³⁵ Parfois, les opinions face à cette tradition s'éloignent des commentaires officiels, tel le chroniqueur de 1918 : « (1^{er} mai) les exercices du soir, dès aujourd'hui ! Il va falloir aller à l'église pendant une demi-heure ! Ah ! bon sang ! Et Po-Paul soupire, étend les bras, branle son chef et s'en va. Mais ce n'est pas un tant mauvais type, détrompez-vous : « c'est chic, tout de même, la Sainte Vierge « glisse-t-il »³⁶.

Le mois de mai comprend les cérémonies pour la Vierge – l'Ascension et la montée à la Chapelle du Scex –, la procession des Rogations, « spectacle pittoresque, pieux et édifiant »³⁷ conduit par la bannière des Congréganistes et la Pentecôte. Puis la Fête Dieu offre les fastes de son office et de sa procession au rythme de la fanfare du Collège. D'autres fêtes marquent sporadiquement la vie de l'étudiant agaunois. Les philosophes fêtent leur saint patron. « Pour fêter Saint Thomas, tout le lycée se mit en route pour les Follatères, d'où l'on gagna Martigny par Branson. On but deux verres de Coquimpey, et, vous me croirez si vous voulez, on le trouva potable, sans songer même à se demander qu'elles peuvent en être les notes essentielles et les éléments chimiques constitutifs »³⁸.

La rencontre avec le monastère s'effectue aussi par le biais d'autres coutumes. A l'occasion du saint patron des chanoines-professeurs, les étudiants suivent un protocole bien établi. Un compliment est lu par un élève de la classe, puis

la fanfare claironne dans les couloirs de l'Abbaye. Le professeur ainsi fêté conduit souvent sa classe l'après-midi pour une promenade. Max Eberhard se rappelle de ces moments qui « permettraient de souder la classe et se connaître ». Il se souvient par exemple de la promenade qui conduit sa classe de Grammaire à Villeneuve en 1932-1933 avec le chanoine Paul Saudan. « Ces classes si sérieuses en temps d'étude se transformaient alors en une équipe de copains chahuteurs sous la houlette du plus hilare d'entre eux : le professeur lui-même, révélant souvent une nature joueuse et spontanée très différente de la personnalité professorale quotidienne. [...] Ces après-midi en liberté nous habituèrent à mieux connaître et à aimer l'homme sous la soutane et le rochet »³⁹.

Les élèves fêtent aussi le recteur, l'abbé et le directeur du pensionnat qui leur octroient toujours un après-midi de congé.

La ville n'apparaît que rarement dans les récits. Le prospectus du Collège le rappelle. « Les pensionnaires n'obtiennent la permission de sortir en ville qu'accompagnés d'un membre de leur famille (père, mère, frères, soeurs, oncles, tantes, tuteurs, ecclésiastiques) et à condition que leur conduite ne s'y oppose pas. Les sorties sont limitées à une par mois. Les parents prennent l'enfant dans l'Établissement et l'y ramènent à l'heure indiquée par le Directeur »⁴⁰.

Quant aux externes, il leur est recommandé de ne pas s'attarder en ville. Un préfet des externes contrôle les déplacements des élèves qui se rendent par exemple à la gare; cette surveillance peut dépasser le cadre fixé par l'horaire. Lors du carnaval de 1927, trois élèves externes sont surpris dans un bal public. Le recteur les renvoie du Collège. Le Conseil communal de Saint-Maurice tente d'intervenir; la sanction est confirmée⁴¹. En 1964 encore, la surveillance ne s'est pas assouplie. Un interne, cette fois-ci, qui « fréquentait une serveuse de 18 ans du lieu », s'est vu renvoyé alors que seuls quelques avertissements verbaux avaient été donnés par le directeur⁴². Les rencontres avec la cité ne se font dès lors que sous la conduite attentive des chanoines.

■
34 *Palmarès*, Internat, règles générales.

35 *Palmarès*, Horaire.

36 A. MARET, « Chronique » in *Echos*, juin 1918, p. 60.

37 A. CHAPERON, « Chronique » in *Echos*, juin 1923, p. 67.

38 J. MONNEY, « Chronique » in *Echos*, avril 1916, p. 31.

39 EBERHARD 1991, p. 32.

40 *Palmarès*, organisation et programme des cours.

41 ASM, Protocoles du Conseil communal de Saint-Maurice, 7 mai 1927.

42 AEV, Correspondance 1964-1971, Lettre de Mme Zund au DIP, 14 juillet 1964.

Même romancés, les souvenirs de l'écrivain Georges Borgeaud soulignent avec humour et tendresse la volonté abbatiale d'éviter les dangers du bourg. « Nous partions serrés autour de notre surveillant. [...] Une coutume ancienne était de nous faire éviter les parcours qui traversaient les rues de la ville. Lorsqu'il était impossible d'atteindre une route autrement qu'en passant par le bourg, nous marchions dans les rues d'un pas rapide, comme s'il eût été mal d'y prendre plaisir. Les terrasses des cafés, le dimanche, étaient bondées de gens et d'enfants; nous les envions, et eux nous admiraient. On jouait aux quilles dans les jardins couverts. La boule glissait sur son chemin de bois et allait heurter les quilles qui s'écroulaient dans un bruit plein de nostalgie qui m'atteint encore »⁴³.

Les Physiciens « étaient libres de se promener, hors de ville sur un circuit qu'ils parcouraient deux ou trois fois »⁴⁴. Lieu de liberté lorsque les étudiants se trouvent au Collège, la ville se charge aussi quelquefois négativement. Ville de passage, Agaune est aussi une *prison* que l'on veut vite quitter. L'étudiant rentre à Saint-Maurice, une cité « toute ratatinée, qui vit passer Annibal et César, qui est chrétienne depuis l'année cinquante-huit, qui est du plus haut intérêt pour l'archéologie... Mais voyez-vous nous n'avons pas le coeur à l'archéologie ! Ce qui nous frappe, à Agaune, plus encore que tous les souvenirs archéologiques, ce sont ces rochers à pic qui bornent à deux pas cet horizon que nous rêvons sans limite »⁴⁵.

A la fois si proche et si éloignée du monastère, la ville devient surtout un lieu de passage⁴⁶. Le même paysage impressionnait souvent le regard des nouveaux étudiants agaunois. Saint-Maurice ? Quelques lettres blanches sur un fond bleu... « La vallée s'étrangla. Les montagnes face à face se resserrèrent et ne laissèrent entre leurs pieds que la place pour un pont étroit que la voiture franchit prudemment. La nuit tomba. Après le pont, le nom de la ville où était bâti le collège, éclairé par les phares que nous venions d'allumer, apparut sur la plaque d'émail bleu. Je tremblais »⁴⁷.

Les Echos d'une grande famille

Dès 1899, le Collège de l'Abbaye possède sa revue : les *Echos de Saint-Maurice*⁴⁸. D'emblée, elle se veut le reflet de la vie du Collège. Trait d'union et lien naturel entre les générations de collégiens, elle se présente aussi comme un laboratoire où les idées des étudiants naissent et s'échangent. Reflet de l'activité estudiantine, matrice de leur développement intellectuel, elle est également un outil éducatif pour la direction. A la vue de sa diffusion, son influence est considérable : 70 % des internes y sont abonnés en 1925-1929, 50 % des externes en 1945-1946.

L'histoire est un thème récurrent traité dès les premiers numéros. Le passé éclairé resserre les liens. Les étudiants suivent les *Echos* qui « s'inclinent sur le tombeau des Thébéens pour rendre hommage à un Saint. [Ils doivent alors comprendre que c'est] un bonheur de se développer près de son tombeau »⁴⁹.

Les *Echos* se veulent aussi la revue d'un Collège. Des notes brèves informent sur la destinée des élèves et des professeurs-chanoines. Les habituelles chroniques du Collège font l'objet d'une attention particulière; elles sont habituellement rédigées par un élève qui s'efforce de relater les événements de la vie estudiantine : balades, anecdotes, visites extraordinaires, théâtrales, conférences, concerts... Dans la chronique de juin 1916, J. Monney décrit une promenade au Martolet. « Ces Messieurs les chanoines y pourront rêver tout à l'aise sur les ruines des antiques basiliques, se remémorer les siècles de foi où la jeunesse était certes bien meilleure qu'aujourd'hui, et même chanter, comme Jérémie – avec cette différence que le Prophète ne fumait, en ce faisant, ni cigare ni cigarette – leurs lamentations sur les jeunes gens Modern Style »⁵⁰.

Lyriques, les lignes d'Oscar de Chastonnay illustrent le ton badin et enjoué des chroniqueurs. « Ah ! oui pleurez pauvres enfants victimes de la science, holocaustes offerts à vos parents à ce “ démon ” (au sens grec) de la civilisation. M. Jourdain en voulait à ses parents

-
- 43 BERGEAUD 1982, p. 55.
- 44 CAMPICHE 1991, p. 55.
- 45 O. CHASTONAY (de), « Chronique », *Echos*, octobre 1916, p. 130.
- 46 CAMPICHE 1991, p. 50.
- 47 BERGEAUD 1982, p. 23.
- 48 Les *Echos* paraissent irrégulièrement durant ce siècle : en 1899, une fois par mois; après la reprise de 1916, 6 fois par an; depuis mars 1921, mensuellement; depuis 1947, 3 fois par an. Cette deuxième série meurt en 1968. Les nouveaux *Echos* de 1971 seront d'abord une tribune pour les réflexions universitaires du chanoine Rouiller. De 1993 à 1999, un nouveau comité en majorité laïc a publié la quatrième génération des *Echos* dont le numéro spécial Chappaz (1998) reste le fleuron. Dès juin 2000, les *Echos* deviendront un bulletin consacré en priorité aux chroniques abbatiales.
- 49 AHUMAR (Eugène Gross), « Aux lecteurs », in *Echos*, 1899, p. 5.
- 50 A. MARET, « Chronique », in *Echos*, juin 1916, p. 60.

de ne l'avoir pas fait étudier. Ah! M. Jourdain, qu'on voit bien que vous n'avez pas fait votre collège»⁵¹.

En mai, les chanoines « plantent, sarclent, bêchent, arrosent, promènent la tondeuse, balancent la faux avec l'élégance du faucheur d'Hodler; manient le sarcloir aussi bien que la plume, et ça nous vaut quelques mètres carrés de verdure qui nous donnent l'illusion de la campagne»⁵².

De nombreuses photographies donnent une image rayonnante du lieu : le collège entouré de verdure et d'arbres, la paisible cour intérieure de l'Abbaye, le pittoresque Martolet et la verdoyante Grande Allée. Les salles de classes et les dortoirs respirent la tranquillité, l'ordre, le travail et la piété. L'image montre un Collège où règnent la rigueur et le calme.

Une large place est réservée aux souvenirs d'Anciens, témoins de cette vie quotidienne. Ainsi le chanoine Gross, rédacteur de la revue, élève en 1877, dit une dureté physique qui n'entrave pas la qualité des études : « Le domestique portait l'eau le matin [...]: on l'aurait trouvée glacée dans son pot, s'il l'avait portée la veille. On ne se trouvait pas mal d'un système qui ne tendait pas à faire de nous des douilllets»⁵³.

Les *Echos* aiment montrer à ses jeunes lecteurs la grandeur des périodes passées. Ainsi, en 1940, Laurent Rey fait dialoguer ses études avec la grande Histoire. « 1876, ma première année du Collège, celle dont je me souviens peut-être le mieux. C'était en France, la fin de la Présidence de Mac-Mahon, l'époque de Gambetta, l'homme du slogan : *le cléricalisme, voilà l'ennemi*; en Italie la fin des règnes de Victor Emmanuel II et de Pie IX, ils allaient se suivre dans la tombe à un mois de distance; Bismarck déchaînait en Allemagne le Kulturkampf qui déferlait sur notre pays; le Kulturkampf dans toute sa violence, spécialement dans le Jura bernois où les messes, les premières communions, les mariages, se célébraient dans les granges. Nous en avons connu plusieurs à Saint-Maurice qui avaient passé par là. [...]

C'était une époque violente, agitée, on dirait aujourd'hui : *trépidante*»⁵⁴.

Bien souvent, les textes des anciens étudiants donnent une peinture heureuse et lumineuse d'un monde passé. Certes, des professeurs n'apparaissent pas toujours à la hauteur de leur tâche et la discipline semble un peu dure, mais l'image transmise est dorée. Les auteurs nostalgiques veulent perpétuer par l'écriture la glorieuse tradition aigaunoise; de ce fait, ils la nourrissent et la développent. Ils deviennent ce trait d'union vivant qui relie les êtres et les temps.

Une expérience personnelle

Le quotidien de l'étudiant se faufile entre les publications officielles du Collège et les souvenirs d'une enfance bien souvent idéalisée. Quelques extraits de correspondance peuvent nous procurer un lien plus direct avec cette expérience estudiantine. Dans l'état actuel, les sources disponibles sont encore rares et peu exploitées. En 1909, un élève de Sion, Hermann Brantschen adresse une lettre au chef du DIP motivant son abandon des études durant l'année scolaire : « J'ai commencé mes études avec bon courage et dans l'intention de devenir prêtre; voilà mon idéal. Pendant les trois premières années, tout allait pour le mieux. Mais cette année j'ai malheureusement dû m'apercevoir que je suis pauvre et que je suis allemand.

Presque tous les jours j'ai eu quelque mépris. J'avais continuellement de grandes punitions pour la moindre hésitation des leçons. Il me semble que tout son [*professeur principal*] plaisir était de me punir. Vous ne savez pas combien ces mépris ont brisé mon cœur et mon courage. Ce qui m'a surtout offensé c'était de voir qu'un prêtre en était l'auteur et que j'avais toujours l'intention d'embrasser le même état. S'il m'avait repris avec bonté (comme il conviendrait à un prêtre) j'aurais écouté ses paroles. Mais "un professeur n'a pas le temps de faire des sermons à chaque élève en particulier". Il m'appelait fainéant, grand pares-

51 O. de CHASTONAY, « Chronique », in *Echos*, octobre 1916, p. 132.

52 O. de CHASTONAY, « Chroniques », in *Echos*, juin 1917, p. 60.

53 AHUMAR, « Vieux souvenirs », in *Echos*, 1918-1919, p. 142.

54 REY 1941, p. 3.

seux et maintenant il m'appelle bon élève. Voilà un exemple qui me fait horreur. Il voulait me faire trembler des pieds à la tête, il voulait m'écraser. – Oui il m'a écrasé mon cœur, mais il ne m'écrasera pas la tête, et ne me détruira pas mon avenir. J'ai heureusement des parents qui ne me forcent pas à devenir prêtre et ne me chassent pas au collège. Aussi pourquoi continuer mes études puisque mon idéal est détruit? Mes parents n'ont pas les moyens de me faire faire des études élevées pour médecin, avocat etc. Maintenant je ne saurais mieux faire que dédommager mes parents des grandes dépenses qu'ils ont eues pour moi»⁵⁵.

Montrée sous un aspect sombre dans cette lettre, la vie de l'étudiant n'est à coup sûr pas celle d'un être insouciant, préservée des malheurs du monde. Pour le Collège de Saint-Maurice, nous pouvons compter sur un très riche témoignage de cette vie estudiantine. Maurice Troillet, futur conseiller d'Etat, a passé quatre années au Collège de Saint-Maurice, laissant une très intéressante correspondance avec ses parents. La première année est difficile. Dernier de sa classe, il ne s'entend pas avec son professeur principal, il se plaint de ses camarades, il s'ennuie dans « cette cage de Saint-Maurice », il perd l'appétit et fait semble-t-il une fugue pour retourner à Bagnes. Dans ses lettres à ses parents il réclame fréquemment des habits, de la nourriture, surtout du fromage. Les distractions étant rares, il commence le piano et fait partie du chœur. Il décrit ses journées rythmées par la vie abbatiale et porte un souci constant à la nourriture : « Pour déjeuner on a de la soupe qui est bonne et le dimanche, du café tant qu'on en veut. Pour goûter, le jeudi et le dimanche, on a du café et les autres jours du pain; à midi, on a de la viande, des choux, des bonnes pommes de terre; à souper comme à dîner, pour commencer on a une soupe, de la viande, du pain et de l'eau. Du vin, on a un verre et demi à midi, rien à goûter ni à souper, que de l'eau tant qu'on en veut»⁵⁶. Plus tard il se plaindra de n'avoir qu'un verre de vin à midi. Le direc-

teur ajoutera un post-scriptum, témoignage du contrôle sur les correspondances des étudiants, précisant que les élèves ont un verre et demi de vin à dîner et que la nourriture est saine et abondante. Le jeune Maurice se plaint également de ses relations avec son professeur : « Pour la classe, cela va assez bien, mais M. Revaz n'est pas gentil avec moi »⁵⁷. Dans sa lettre suivante, il louera ses professeurs. Ces revirements multiples réalisés sous la pression parentale ou professorale, révèle un enfant malheureux de sa condition, allant jusqu'à pleurer en classe. « Vous aurez beau faire beau dire, je vais à la maison. Il ne vous faut pas croire que l'on est comme en paradis, enfermé dans cette cage à Saint-Maurice. Les oiseaux qui sont enfermés cherchent à sortir; moi aussi, je cherche à sortir et je ne suis pas le seul. Je ne sais pas ce que je ne donnerais pas pour quitter ce triste réduit. Je partirais à pied depuis ici à Bagnes sans m'arrêter, sans rien manger ni boire. On est toujours surveillé, on ne peut faire quelque chose sans être puni. [...] Moi, la première année, j'étais content d'aller au collège et tous sont contents. Mais lorsqu'on y a goûté, ce n'est plus la même chose. Quelques-uns, oui »⁵⁸.

Un de ses condisciples menace de s'enfuir, ne supportant plus un professeur. Dans sa lettre du 21 mai, il annonce qu'il quittera le Collège en cachette si ses parents ne le laissent pas partir. Il semble qu'il ait mis sa menace à exécution, mais ses parents ont réussi à le convaincre de retourner au Collège. Ainsi, au mois de juin, il est toujours là, mais affirme encore son ennui, bien qu'il ait été pris pour chanter dans la représentation théâtrale de fin d'année.

La deuxième année est marquée par un engagement plus sérieux dans les études. Les craintes n'ont pas disparu : « Lorsque je m'ennuie, j'ai toujours peur qu'il arrive quelque chose à la maison »⁵⁹. La troisième dévoile un jeune homme qui s'est adapté au régime de l'internat, bien que souvent encore frappé par l'ennui. En janvier 1895, il se plaint d'injustice : son condisciple, François Carron, a obtenu trois jours de vacances avant le nou-

-
- 55 RODUIT 1993, p. 139.
- 56 DONNET 1973, p. 50.
- 57 DONNET 1973, p. 54.
- 58 DONNET 1973, p. 64.
- 59 DONNET 1973, p. 69.

vel an, « tandis qu'à moi, on ne me permet rien »⁶⁰. Arrivé en Syntaxe, cet ennui semble l'abandonner. Il rejoint la Société des étudiants suisses. Il donne des conseils à ses sœurs. L'enfant s'efface devant l'adolescent. Il réfléchit à son avenir : « Quant à l'affaire de ma vocation, je ne sais encore si je viendrai prêtre, avocat ou médecin, ou si je prendrai un autre chemin. J'y pense bien; mais plus j'y pense, moins je sais quel état choisir, mais ce dont je peux vous assurer, c'est que je serai toujours un bon catholique et un conservateur comme papa. Je tâcherai pendant cette année scolaire de bien travailler, afin de remplir mon devoir et de faire plaisir à Dieu et à vous »⁶¹.

Sa correspondance montre bien le décalage qui peut exister entre l'analyse historique qui

développe des thèmes, décortique, choisit des éléments d'étude et le quotidien qui voit se télescoper des objets de natures très différentes : « Nous avons en même temps terminé le mois d'octobre, pendant lequel nous sommes allés tous les soirs à l'église où avait lieu la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, ainsi que la récitation du chapelet. Je vous prie de m'envoyer en même temps que la couverture deux bouteilles de vin; je crois qu'on permet aussi cette année, car l'année passée on ne m'a pas permis »⁶².

Ayant décidé de faire ses Humanités à Fribourg, il est surpris par le niveau de connaissance de ses nouveaux condisciples, notamment en grec. Il revient, jeune homme déjà passionné de politique, au Collège de Saint-Maurice en tant

■ 60 DONNET 1973, p. 75.

61 DONNET 1973, p. 84.

62 DONNET 1973, p. 84.



Retour de la messe obligatoire et quotidienne en passant par le Martolet, vers 1940.

(Chne Dupont-Lachenal, fonds de l'Abbaye de Saint-Maurice, Médiathèque Valais - Martigny)



qu'externe. Cette année est marquée par la maladie, puis la mort de son père. On y découvre un jeune homme pieux : « Courage, prions, faisons des aumônes, et papa guérira »⁶³. Mais ses démêlés avec le curé Revaz, chez qui il loge, se poursuivent. Le curé estime qu'il ne travaille pas assez et a tendance à manquer l'école les jours d'examen. Maurice répond en allant voir un médecin à Monthey qui, selon ses dires, diagnostique « qu'entre autres causes de ma maladie il y avait celle-ci que je travaillais trop. Il ne faut pas croire qu'un garçon de dix-huit ans puisse supporter le travail comme un homme mûr »⁶⁴. Au décès de son père, un jeune homme s'affirme : il prend en main les affaires, se soucie de ses sœurs et de leur formation, encourage sa mère. Il poursuivra ses études à Brigue puis à Einsiedlen.

Sa trajectoire dans toute sa singularité est également une magnifique illustration des tendances générales. La dureté des études est signifiée notamment par l'ennui, la difficulté à travailler, la soumission à l'autorité, les désaccords avec certains professeurs, la critique des résultats par les parents. Le cadre aigaunois ressort avec évidence : le contact avec les chanoines, les journées rythmées par la prière, le développement de la piété, l'engagement dans la cause conservatrice⁶⁵. Apparaissent également les insouciances d'un enfant, ses subterfuges pour échapper aux devoirs de l'étudiant.

L'EMPREINTE D'UNE ÉCOLE

Le Collège de Saint-Maurice laisse une empreinte profonde sur les élèves qui le traversent. Il est pour certains le paradis magnifié des jeunes années de formation : « On n'oublie guère les camarades ni les amis de ces âges, ni les professeurs qui nous ont formés, ni les circonstances de la vie durant ces périodes. Peut-être les magnifie-t-on quelque peu, c'est alors le signe que ces jeunes années, bien que parfois agitées et incertaines, ou même pénibles, n'ont pas été vraiment malheureuses »⁶⁶.

Pour d'autres, la grisaille envahit le lieu : « La pluie ronge les toits de l'internat, elle creuse des sillons profonds dans les charpentes résignées, son acide pénètre dans nos cerveaux »⁶⁷.

Une petite pépinière d'amoureux de l'écriture

Nul mieux que les collégiens aigaunois qui commencent leurs études littéraires au tournant des années 1930 n'a éprouvé le sentiment de former une génération particulière : leur signe de ralliement, un amour naissant mais déjà passionnel pour l'écriture. Jamais les *Echos de Saint-Maurice* n'ont publié autant de travaux d'élèves que durant l'année scolaire 1931-1932 : Gilbert Rossa, Georges Borgeaud, Paul-Albert Berclaz, René Borgeat, Maurice Chappaz, ... Ce dernier voit son premier texte paraître dans les *Echos* d'avril 1931, intitulé *Les Oeufs de Pâques*. La rédaction ne publie qu'une seule composition de Georges Borgeaud : *Les Fumées sous un ciel gris*⁶⁸.

Un foyer de passionnés, les « apprentis », se forme autour de Edmond Humeau ; le groupe se compose des jeunes étudiants qui exercent leur plume et leur talent dans les nombreuses compositions françaises de la classe ; quelquefois dans les *Echos*. Les chanoines Paul Saudan, Norbert Viatte et même Alexis Peiry cultivent également l'esprit de ce milieu favorable.

Cette génération d'étudiants montre combien l'expérience du Collège est capitale, mais combien elle risque d'être mythifiée. Les contacts avec les professeurs Viatte et Saudan se développent bien après la maturité. C'est dans ces allers et retours que se consolide l'esprit du groupe. Michel Gressot a certainement saisi avec le plus de justesse ce mouvement : « [...] une évolution devait s'accomplir, un passage de la relation entre un lycéen avide mais potache et son maître à penser, à celle d'hommes rapprochés par des modes de sentir allumés au même foyer. Car ce que l'on se mit plus tard à percevoir autour de nous, non sans envie, comme "formation de Saint-Maurice" (voire "école de Saint-Maurice" pour ceux qui accé-

63 DONNET 1973, p. 125.

64 DONNET 1973, p. 136.

65 Devenu avocat et notaire, Maurice Troillet ne tardera pas à se lancer en politique et sera notamment conseiller d'État valaisan de 1913 à 1953.

66 EBERHARD 1991, p. 1.

67 ROMAIN 1991, p. 194.

68 GAY 1982, p. 107.

dèrent aux lettres), faut-il révéler que cet esprit donc ne représente le fruit d'une imprégnation passagère que dans la mesure où il la fit elle-même fructifier ensuite, le long des voies très diverses? Oui, c'est une fois engagé dans nos voies respectives que l'échange, devenu intermittent, avec nos anciens mentors, développa sa pleine valeur. A l'âge des responsabilités les idéaux se ravivaient de part et d'autre sur le plan d'élaboration actuelle indispensable à leur maintien »⁶⁹.

L'attachement à ce foyer effervescent reste aussi repérable chez des collégiens qui n'ont pas embrassé une carrière littéraire. Michel Gressot, devenu psychiatre, envoie régulièrement ses travaux à « Monsieur Viatte ».

N'y a-t-il pas un risque de surévaluation de ce foyer? Michel Winock met en garde l'historien des générations⁷⁰. Pourtant une réelle conjonction de conditions favorables s'est produite au tournant des années 1930; la clef du mouvement est à rechercher dans le bref passage du poète Humeau en Agaune. Les chanoines Viatte et Saudan continuent leur enseignement, mais une telle *pléiade* d'auteurs ne naîtra plus. De plus, ce foyer est déjà repéré par leurs camarades de classe qui les nomment volontiers, peut-être par moquerie, les *Illuminés*. Sa cohésion est remarquable dès les origines. « L'amitié entre candidats poètes, guides et élèves était immense. Nous formions comme une société secrète »⁷¹, écrit Maurice Chappaz.

Comment dès lors ne pas parler d'une génération agaunoise particulière? Non sans admiration, Ramuz aimera à l'appeler « l'École de Saint-Maurice ».

L'Agaunia, un microcosme particulier

Les effectifs de l'Agaunia sont réduits en rapport à ceux de l'établissement. Cependant ses relations étroites avec le Collège et l'Abbaye et l'appartenance de ses membres aux classes supérieures du Collège classique donnent une image représentative d'un type de collégien agaunois.

La section agaunoise des étudiants suisses naît en novembre 1859⁷², dénommée *Agaunia* dès 1888. Au début du XX^e siècle, les structures internes de la section sont en place. Les lettres d'admission à la société révèlent les motifs d'adhésion. Sans surprise, les arguments se calquent sur la devise et les buts de la Société. « Je veux entrer dans l'Agaunia car elle travaille pour le bien et la prospérité de l'Eglise et pour le triomphe du parti conservateur »⁷³.

Plusieurs élèves avouent ne rien connaître « en politique »; par le biais de l'Agaunia, ils veulent comprendre des débats qui les dépassent. Léo Bühler illustre cette tendance; la pointe d'humour, qui épice sa demande, reflète pourtant une perception communément admise.

« Les autres, après renseignements, m'ont dit : c'est bien l'Agaunia, on peut aller au restau-

- 69 SAUDAN 1968, p. 83.
- 70 WINOCK Michel, « Les générations intellectuelles » in *XX^e siècle*, avril-juin 1989, p. 20.
- 71 CHAPPAZ 1988, p. 31.
- 72 MICHELET 1989, pp. 1-2.
- 73 AASM, Agaunia, Lettres d'admission, Lettre de Roger Mayer, 1949.



Pressés de rentrer à l'internat ou de quitter le Collège ?, 1972.
(O. Ruppen, Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice)

rant, faire des Kneipp, ... Mes raisons sont autres. Je n'ai pas de formation politique. Je ne connais rien, donc je ne m'y intéresse pas. Des bases sont pourtant nécessaires »⁷⁴.

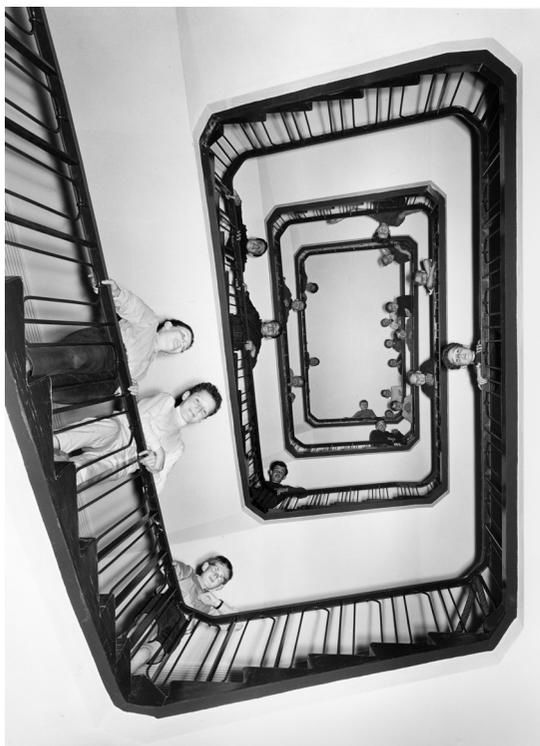
Quelques lettres reflètent plus particulièrement la réalité agaunoise. Les élèves qui viennent de Suisse allemande cherchent à nouer des amitiés dans la Section car « il est difficile de se faire des amis au Collège »⁷⁵. Le désir de développer sa culture générale apparaît plus rarement⁷⁶. Les cadets voient dans leurs aînés des Agauniens chevronnés qui peuvent les guider dans leurs études.

Une enquête minutieuse suit la demande manuscrite d'admission. Le *Burchenconvent* (assemblée des membres actifs) examine ensuite les postulants. Les statuts précisent en effet les conditions d'admission : être catholique et

suisse, et montrer les signes d'une conduite irréprochable⁷⁷. Parfois, les *Bürchen* développent un zèle presque excessif. Lors de la séance du 17 septembre 1940, sur les 18 demandes, 17 sont acceptées à main levée. La dix-huitième pose problème. Certes, l'étudiant habite à Saint-Maurice et répond aux conditions d'admission, mais son père est socialiste, et de surcroît militant. « Son fils peut-il être admis dans un groupe d'Action catholique même s'il n'a pas ouvertement manifesté les idées de son père ?! »⁷⁸

Les Agauniens sont partagés entre le « qu'en dira-t-on » et les possibilités nouvelles qu'offre la confrontation des idées politiques. Finalement, la candidature controversée est acceptée. Le *Vereinspapa* a donné son aval; le père de l'élève, son autorisation. Au début des années 1930, un Agaunien improvise sur le suffrage féminin. Dans les grandes lignes, son exposé montre que l'éducation politique des femmes reste à faire. Il se demande en outre si toutes les femmes « sont dignes de voter ». Pour le jeune homme, le suffrage féminin risque surtout de « renforcer le nombre de gens fourbes qui troublent les élections »⁷⁹. Les interventions des autres agauniens abondent dans le sens du confrencier. Pour l'un, il faut maintenir le statu quo car « la femme subissant l'influence du milieu ne pourra jamais avoir une opinion personnelle ».

Les Agauniens ne peuvent revendiquer qu'une indépendance bien limitée au sein de la société. Section gymnasiale, elle dépend avant tout de la direction de l'établissement. Un chanoine assume les fonctions de conseiller, d'animateur et de modérateur. Le bras du monastère se prolonge par les visites régulières de plusieurs chanoines, plus rarement l'abbé. Les hôtes développent généralement un thème d'actualité ou prolongent l'enseignement dispensé au Collège. Le recteur Rageth expose par exemple en février 1940 des considérations philosophiques sur l'Etat et en particulier, sur la Suisse⁸⁰. Des élèves jouent parfois le rôle du professeur; ainsi le jeune Norbert Viatte, en réponse aux anathèmes de Meury contre les professeurs de latin



Un Collège de garçons. La mixité n'apparaît qu'en 1969.
(Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice)

-
- 74 AASM, Agaunia, Lettres d'admission, Lettre de Henri Torrent, 1953.
- 75 AASM, Agaunia, Lettres d'admission, Lettre de Pierre Knüsel, 1953.
- 76 AASM, Agaunia, Lettres d'admission, Lettre de Jean-Pierre Gros, 1956.
- 77 AASM, Agaunia, Comment et statut, art. 13.
- 78 AASM, Agaunia, Protocoles des séances, 17 septembre 1940.
- 79 AASM, Agaunia, Protocoles des séances, 19 octobre 1930.
- 80 AASM, Agaunia, Protocoles des séances, 11 février 1940.

et de grec, expose une *Défense et illustration* des langues anciennes. « Celles-ci ne servent à rien aux arrivistes, et à ceux qui comme M. Meury trouvent leur plus grand bonheur non pas à lire un passage de Cicéron ou d'Homère, mais à fumer des cigarettes tout au plus ! Cependant pour ceux qui veulent être des hommes, les études classiques sont le plus sûr moyen d'y parvenir. Elles font connaître quelque chose d'universel et d'humain, et plus on les cultive, plus on les aime »⁸¹.

Au lendemain de sa maturité, dans une lettre à Maurice Troillet, Maurice Chappaz fait le point des opinions et de l'envie politiques de ses collègues. « Je t'envoie la lettre demandée. Comme je fraye peu, je connais peu les opinions politiques de mes collègues ainsi que je te l'ai dit au téléphone. En gros, ils pensent comme tout le monde, comme leur parti pense, avec probablement plus de sans-gêne. [...] En somme les jeunes gens suivent les mêmes idées avec plus de laisser aller (intérêt moindre) ou d'une façon plus cavalière que les anciens. Moi je m'intéresse à ce que tu fais, le reste ne m'intéresse aucunement car je suis guère sociable et j'ai mes idées propres »⁸².

Quel contraste avec le foyer agaunien ! Les motivations des candidats trahissaient déjà leur envie pour la politique; ils ne vont pas être déçus. L'Agaunia affirme clairement son engagement politique : soyons conservateurs et catholiques. Si la Société des étudiants suisses n'est pas affiliée à un parti politique, elle se doit de collaborer avec le parti conservateur qui défend les idées catholiques⁸³. Les signes de ralliement à ce parti se multiplient lors des séances. « Un point ressort de la discussion : tous veulent une collaboration avec le parti conservateur qui seul défend nos principes, ceux de l'Eglise catholique. Nous voulons tous une formation politique »⁸⁴.

Dès lors, il n'est pas étonnant de compter dans les autorités valaisannes, qui ont fait leur Collège à Saint-Maurice, presque exclusivement des Agauniens. Sur la liste des présidents de l'Agaunia entre 1900 et 1960⁸⁵ figurent deux conseillers nationaux, deux conseillers d'Etat, dix

députés au Grand Conseil. Aux personnalités valaisannes s'ajoutent un conseiller national jurassien et un conseiller aux Etats fribourgeois. Un sondage dans les effectifs de l'ensemble des membres de la société montre que le quart des chanoines qui enseignent au Collège ont passé par l'Agaunia. Elle apparaît véritablement comme un creuset des édiles politiques et une petite pépinière de vocations.

L'Agaunia reflète aussi l'histoire du Collège; après 1945, la mécanique n'est plus aussi bien huilée. Des querelles surgissent autour de l'organisation de la représentation théâtrale que la direction du monastère songe à lui retirer⁸⁶. En 1950, le recteur Dayer « constate un manque de travail assez général de la Société »⁸⁷. Même si elle célèbre avec faste son centenaire, l'état d'esprit de la section change irrémédiablement. L'Abbaye maintient toutefois sa surveillance étroite. En février 1966 par exemple, le monastère supprime les sorties des Agauniens internes après l'élection de « Bacchus » au poste de président. Pour éviter la polémique, l'Agaunia change de président. Mais en cette affaire, c'est surtout la réaction des membres qui montrent que la Section n'est plus tout à fait la même. « Contre le machiavélisme, un simple socialiste ne peut rien faire. La loi du plus fort est toujours la meilleure »⁸⁸.

Après le Collège, quelle carrière ?

« Les bourses d'études n'existant pas, certains jeunes Valaisans n'hésitent pas à simuler la vocation sacerdotale afin de bénéficier de cet encadrement et de pouvoir poursuivre leur formation ? »⁸⁹

L'éventail des carrières choisies par les anciens étudiants du Collège classique reflète l'idéal pédagogique de l'établissement. L'étude de ces engagements professionnels s'appuie sur l'analyse de cinq volées de maturité : 1916-1917, 1929-1930, 1936-1937, 1946-1947, 1954-1955.

Pour les trois premières volées, la théologie et la médecine constituent l'aboutissement logique

81 AASM, Agaunia, Protocoles des séances, 21 et 22 mars 1922.

82 Maurice CHAPPAZ, Maurice TROILLET, *Le Gagne-pain du Songe*, Lausanne, 1991, p. 40.

83 AASM, Agaunia, Protocoles des séances, 10 décembre 1939.

84 AASM, Agaunia, Protocole des séances, 2 avril 1933.

85 MICHELET 1959, pp. 21-24.

86 AASM, Agaunia, Dossiers, correspondance 1948.

87 AASM, Agaunia, Protocoles des séances, 28 février 1950.

88 AASM, Agaunia, Protocoles des séances, 24 février 1966.

89 RODOIT 1993, p. 143.

de la formation classique aigaunoise. Maurice Chappaz aurait pu écrire qu'à Saint-Maurice, on devient prêtre ou médecin⁹⁰. A l'échelle valaisanne, le droit constitue, avec la théologie et la médecine, un aboutissement « logique et traditionnel » des études classiques⁹¹. L'absence d'avocat et de notaire à Saint-Maurice est par conséquent étonnant. Dans leurs projets universitaires, plusieurs élèves envisagent, à la veille de la maturité, une carrière juridique (entre 15 et 28 %). Cet écart relève sans doute des inconvénients inhérents à une approche par échantillonnage. En effet, un sondage dans les carrières professionnelles de la classe de Physique de l'année scolaire 1930-1931 permet de découvrir deux avocats-notaires. Par contre, l'éventail des professions confirme que le Collège classique de Saint-Maurice ne mène que très rarement aux carrières d'ingénieurs et d'architectes. C'est sans doute le résultat d'une éducation fondée sur l'idéal classique.

Les particularités constatées entre les différentes volées s'expliquent principalement par les origines socioprofessionnelles des élèves. Pour la classe de 1937, les cinq carrières de pharmaciens se comprennent en regard de la profession des parents : quatre d'entre eux sont pharmaciens. La statistique ne révèle malheureusement pas les parcours originaux. Le chanoine Berclaz a tenu à nous signaler le chemin singulier d'une des « gloires de la classe »⁹² : Raymond Chappuis. Après un titre de docteur en médecine dentaire et quelques années de pratique, il change de direction et devient bénédictin à Fribourg. Il fonde ensuite un couvent au Bouveret dont il sera le supérieur. La répartition des professions pour la volée de maturité 1946-1947 n'apporte que peu d'enseignements significatifs. La baisse des vocations sacerdotales préfigure peut-être déjà les problèmes que rencontrera le monastère dès les années 1950. Durant l'entre-deux-guerres, les différentes classes donnaient au monastère un nombre régulier de novices. Après la guerre, une érosion continue affaiblit les vocations. L'Abbaye est confrontée à de graves problèmes

de recrutement. Le Collège n'est plus le creuset privilégié de son renouvellement⁹³.

L'éventail des professions choisies par les élèves de la maturité 1955 marque un deuxième changement capital; le quart des élèves optent pour une voie scientifique (ingénieurs, architectes et économistes) après leurs études classiques. Les structures économiques valaisannes sont en pleine mutation; la croissance rapide des secteurs du bâtiment et de l'industrie nécessite un personnel de plus en plus qualifié. La seule maturité classique ne correspond plus aux attentes des élites économiques et politiques. Le monastère introduit les filières latin-sciences, commerciale et scientifique.

DE MÉMOIRE DE COLLÉGIEN

Les *Tableaux de notes de mérite et des Prix et Programme des Etudes*, plus connus sous le nom de *Palmarès* sont disponibles dès 1807. Le premier exemplaire *Nomina Literatorum qui in Lycaeo et Gymnasio Agaunensi*⁹⁴, rédigé entièrement en latin, présente non seulement les élèves méritants, mais aussi le programme des cours. Au XX^e siècle, le contenu évolue peu. La vie intellectuelle, religieuse, artistique, associative et sportive du Collège, qui occupe l'essentiel des lignes, côtoie les hommages aux nouveaux professeurs et aux défunts. Les quelques commentaires et introductions, que préfets et recteurs transmettent aux collégiens, construisent une image de l'établissement aux traits bien dessinés : tradition et stabilité. Le Collège dispense l'indispensable culture classique alors que l'Abbaye protège « les élèves qui grandissent sous l'aile de la petite *Alma Mater Agaunensis* »⁹⁵. A la fois reflets de la vie estudiantine aigaunoise, témoins du présent et cartes de visite du Collège, les *Palmarès*, du moins jusqu'aux années 1970, diffusent surtout la conscience et la mémoire d'un passé et d'une tradition à perpétuer.

Dans quelle mesure l'identité du Collège telle qu'elle s'est construite dans l'esprit des étudiants correspond-elle à ce regard officiel? Souvenirs d'enfance et d'adolescence ne consti-

90 CHAPPAZ 1988, p. 30.

91 RODUIT 1993, p. 270.

92 Entretien avec le chanoine J.-E. Berclaz, Saint-Maurice, 26 juillet 1996.

93 AASM, Fonds Chnes Dayer, Isaac Monney, Jules et Imesch, Léon, Rapport de construction, 25 juin 1958.

94 AASM, Fonds Dupont-Lachenal.

95 *Palmarès*, 1931-1932, p. 7.

tuent pas, par leur double nature, des témoignages infaillibles. A lire les témoignages publiés dans les *Echos*, le merveilleux imprègne de nombreux récits. « Pour l'Ancien, il y a une douce mélancolie de revenir sur les lieux de ses études. A Saint-Maurice, à chaque tournant, il y retrouve le fantôme de son passé étudiantin. [...] Le présent continue le passé avec un respect solide des traditions sacrées »⁹⁶.

Ces souvenirs en disent autant sur celui qui les évoque et sur son temps que sur les périodes passées. Cependant, l'abondance de récits sur

le Collège de Saint-Maurice avant 1970 a largement contribué à la diffusion d'une identité forte. Ils sont l'œuvre d'anciens étudiants du Collège.

*Les écrivains,
Le lieu et l'oxymore*

En 1931, Charles-Albert Cingria entame une balade littéraire à travers le Valais, *Ce Pays qui est une vallée*. Sa promenade, presque un pèlerinage, commence sur le lieu de son Collège,

■
⁹⁶ *Echos*, 46, 1948, pp. 4-5.



Eclairées à l'électricité depuis 1902, les salles de classe accueillent leur contingent d'étudiants et, parfois, quelques novices. Classe de philosophie 1924-1925. (Chne Pertermann, fonds de l'Abbaye de Saint-Maurice, Médiathèque Valais – Martigny)

Saint-Maurice, pour finir aux environs de Sion. Il souligne l'étroitesse du site où l'on a « à peine l'espace d'étendre les bras pour prier »⁹⁷ et évoque les chanoines, ses « instituteurs démesurés [...] (apprenant) la composition entre le sous-sol, le ciel et soi, dans un exercice humain et savant de la vie »⁹⁸. Il relève le caractère paradoxal de l'espace agaunois : « J'ai été formé en grande partie dans ce resserrement qui est ce grand lieu »⁹⁹. Cingria accentue le génie du lieu, « terre imprégnée primitivement »¹⁰⁰ par les Martyrs, et surtout loue la continuité de sa célébration. Selon lui, les élèves, inconsciemment chargés de maintenir la flamme, participent intégralement à la tradition du monastère. « De cette immobilité pontificale thébéenne et de cette très haute composition morale, un germe certain prenait consistance en nous, puisque, dans notre dure vie, notre réveil à cinq heures, notre soupe sale du matin, nos uniformes rêches, nos récréations rares, notre viande pleine de nerfs et nos tristes pommes de terre écrasées, la peur des Saint-Bernard et le ronflement annonciateur des trains dans le tunnel, bref, tout le cafard et toute la houille, nous avions le sentiment d'avoir plus de mérite et d'autres titres à une notion, celle-là, en toute réalité, supérieurement rassérénante de l'existence, que d'autres jeunes, *ces amateurs*, qui venaient et repartaient comme on visite un panorama. Nous, ce panorama, c'était le temps de toute l'année, et nous vivions dedans, et si bien pris par la douceur que nul n'avait envie de sortir »¹⁰¹.

Charles-Albert Cingria propose une image poétique d'un Collège rayonnant qui insuffle et perpétue l'originalité d'un lieu sacré. L'écrivain crée presque une Agaune mythique où l'espace et le temps impriment une marque indélébile sur les êtres qui y passent.

Maurice Chappaz, élève entre 1928 et 1937, relève cette même présence opérante du monastère sur l'étudiant agaunois. Quelques pages de *L'Apprentissage* y sont consacrées : « L'enseignement pouvait être étroit, le climat restait libéral et l'attitude personnelle des réguliers géné-

reuse. Tout un art des cérémonies m'a touché, modelé, l'Eglise nous était adressée par une grande liturgie où le Verbe s'imposait »¹⁰².

Il met pareillement en exergue l'ambivalence du Collège, à la fois empreinte rayonnante et lieu de misère scolaire. « Loués soient les contemplatifs mais l'événement formateur est toujours un scandale. Ombres, violentes noirceurs dans ce milieu si fermé et si ouvert. J'y demeurai interne quatre ans, ensuite je fis la navette en train. Nino R., mon ami, fut patient d'un confesseur sadique pendant près de trois années. J'assistai aux violences finales : un trousseau de clefs jeté en pleine figure »¹⁰³.

Dans *L'Eglise qui enseignait la poésie*, Chappaz développe le portrait de ces « éveilleurs, presque des gourous »¹⁰⁴ qui ouvraient quelques élèves privilégiés à la littérature, à la musique et à la peinture. « Nous traduisions Virgile. On écoutait *Petrouchka* et l'*Histoire du Soldat de Stravinski*. On commentait, on se confiait, on expéditionnait. Le monde était un livre et les livres le monde. [...] Et j'ai parcouru Cendrars, et j'ai parcouru Van Gogh (*Vincent à son frère Théo*). Je connaissais mieux la peinture en ce temps-là que maintenant. Qui parmi nous n'avait pas rencontré Chirico, ses espaces et ses énigmes ? Collégien j'avais présenté à mon père Auberjonois »¹⁰⁵.

D'autres auteurs romands touchent obliquement le Collège des années 1930 par le truchement de textes qui témoignent de l'activité rayonnante de ces mêmes professeurs agaunois. Regroupés dans *Paul Saudan et Norbert Viatte, chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice. Lettres, Textes inédits et Témoignages*, ils rendent hommage à Paul Saudan et à Norbert Viatte quelques années après leur mort. La nostalgie, la louange et les commentaires filiaux y dominent à l'extrême. Robert-Benoît Chérix retrace son amitié avec le chanoine Saudan¹⁰⁶; Marcel Michelet, écrivain et chanoine, souligne l'esprit de liberté qui caractérise ce chanoine¹⁰⁷. Georges Borgeaud décrit son Maître et la puissance de son enseignement¹⁰⁸. Jean Cuttat, enfin, révèle son expérience à « l'ombre de ce saint », Norbert Viatte, qui lui apprend

-
- 97 CINGRIA 1931, p. 2.
- 98 CINGRIA 1931, p. 2.
- 99 CINGRIA 1931, p. 1.
- 100 CINGRIA 1931, p. 3.
- 101 CINGRIA 1931, p. 3.
- 102 CHAPPAZ 1995, p. 29.
- 103 CHAPPAZ 1995, p. 29.
- 104 GAY 1982, p. 172.
- 105 GAY 1982, p. 182.
- 106 SAUDAN 1968, pp. 29-38.
- 107 SAUDAN 1968, pp. 45-48.
- 108 SAUDAN 1968, pp. 59-72.

que « la religion et la poésie sont les deux bras de la poésie »¹⁰⁹. Ils participent à la construction de cette identité aujourd'hui reconnue : un centre religieux millénaire source de poésie.

L'apprentissage

Il faut se garder d'identifier trop superficiellement le « Je » du personnage principal avec celui du romancier. Pourtant dans le *Préau*, les ressemblances entre le petit Maurice Passereau et Georges Borgeaud sont multiples. L'histoire de Maurice se retrouve dans le récit que Georges Borgeaud a fait de ses années d'enfance. « Je suis un protestant converti au catholicisme. Ma mère, qui était Valaisanne, détestait le Valais, parce qu'elle y avait été malheureuse, et elle m'avait élevé dans le protestantisme. Elle m'a mis à l'Abbaye de Saint-Maurice à l'âge de onze ans, après avoir recommandé au directeur du collège de ne pas m'obliger à assister aux offices – qui étaient superbes, d'ailleurs. Pendant ceux-ci, on me mettait dans une étude et on me donnait un devoir à faire ou des tracasseries quelconques. Je trouvais ça bien triste, et un beau jour j'ai dit à un chanoine : *Faites-moi participer comme mes camarades à la liturgie*. Ensuite, j'ai voulu me convertir à quinze ans, et ma mère m'a retiré de Saint-Maurice, m'a mis chez un pasteur vaudois très sévère. Et je suis devenu de plus en plus catholisant. Finalement je me suis converti à quinze ans et je suis retourné à Saint-Maurice après avoir été baptisé romain. C'est à ce moment-là que j'ai vécu cette époque étonnante en compagnie de Chappaz et des autres »¹¹⁰.

Cette matière biographique devient le roman de la vie de Maurice Passereau. En arrivant à Saint-Maurice, il découvre le Collège, et son directeur, le réfectoire, la chapelle, le dortoir, l'uniforme, les professeurs, les cours trop difficiles, les diatribes de ses camarades. « La classe s'installa en moi comme un cauchemar permanent dans lequel gesticulait, parlait, se levait, écrivait sur le tableau noir un Père qui était mon ennemi; mais un mur, plus exactement une

espèce de vitre entre lui et moi, me protégeait de ses coups. [...] Chaque matin, je voyais s'avancer la journée avec angoisse; la messe seule continuait à me donner cette part de rêve sans laquelle j'aurais étouffé. Mon missel était mon seul confident »¹¹¹.

Le *Préau*, le lieu des récréations, devient ainsi l'espace privilégié du rêve et de la découverte. Maurice, ou plutôt l'écrivain dans sa chambre parisienne, flâne dans ce lieu clos, entouré de hauts murs et de grillages, dans lequel il a appris à voir et à découvrir les choses¹¹².

Puis il quitte le Collège. Aux yeux de sa mère, il incarne « la faillite absolue de l'expérience de l'internat [...] et des bons Pères! ». Les conséquences de ces attaques? Son attachement filial pour le Collège se renforce.

« “ Ils ont fait de toi un petit crétin. J'aurais dû y penser avant, les couvents sont très arriérés et ils ignorent l'hygiène la plus élémentaire “. Ces accusations fréquentes contre le collège faisaient seulement que je m'attachais davantage à lui et que mon souvenir le transfigurait »¹¹³.

Après quelques mois dans la famille d'un pasteur, sa mère le reprend et le renvoie à Saint-Maurice pour « achever ce qu'ils ont commencé! »¹¹⁴. Un autre monde attend Maurice; une mini-révolution d'opinions a bouleversé sa classe. Joseph Sartaud, jeune abbé séculier, venu de Paris pour des raisons de santé, est chargé du cours de français. Il veut découvrir, chez chacun, « l'authenticité du langage extirpé du marécage quotidien »¹¹⁵. Les devoirs doivent exprimer la densité de la vie et les élèves apporter des mains pleines d'images personnelles et authentiques. Les disciples de l'abbé sont ironiquement appelés les *Illuminés*. Maurice sent qu'il ne peut que soutenir « ce magicien » du langage¹¹⁶. Une nouvelle passion naît.

Les contacts avec l'abbé Sartaud se développent. « Puis un jour, la rumeur se répandit que l'Abbé était gravement malade et qu'il devait nous quitter »¹¹⁷. Les jours de l'abbé au monastère sont comptés; l'Abbaye le renvoie. « Dès lors, l'ennui devint notre pain quotidien »¹¹⁸. Seules les correspondances cachées avec Sartaud illuminent leur fin d'année. Le roman s'achève

- 109 SAUDAN 1968, p. 73.
- 110 BEVAN 1986, p. 16.
- 111 BORGEAUD 1982, p. 38.
- 112 BORGEAUD 1982, p. 45.
- 113 BORGEAUD 1982, p. 73.
- 114 BORGEAUD 1982, p. 222.
- 115 BORGEAUD 1982, p. 231.
- 116 BORGEAUD 1982, p. 231.
- 117 BORGEAUD 1982, p. 249.
- 118 BORGEAUD 1982, p. 253.

après les examens à Saint-Maurice, dans un grand rendez-vous en montagne qui réunit les *Illuminés* et un camarade de classe condamné par une maladie des poumons.

Le Collège apparaît d'abord comme un lieu privilégié de découvertes. Derrière une structure grise et terne, Georges Borgeaud – se présente – nous présente Maurice découvrant la vie. Son Collège laisse peu de liberté aux étudiants, mais cette contrainte favorise le développement de l'imagination. « Et si les environs d'Agaune ne sont pas délirants de beauté, il importe d'autant plus d'affiner ses sens et son émotivité. [*Le lieu*] a développé ces facultés en poète. Plus le monde extérieur est banal, plus déterminant sera le rôle de la créativité pour le transformer en beauté artistique »¹¹⁹.

Les lieux prennent de l'ampleur sous la plume de l'écrivain; ils revivent et se chargent de significations. Derrière la trame romanesque, l'aura de la liturgie de l'Abbaye, l'effervescence littéraire des années 1930, les découvertes de la nature dans le préau, la passion naissante de l'écriture, ... fixent une image rayonnante de la vie au Collège.

Dans *L'Escale du Rhône* de Michel Campiche, le caractère autobiographique du récit est affirmé dès les premières pages. En juillet 1939, son parcours scolaire lausannois est confronté à un nouvel échec. La seule issue? Le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice. « Des Lausannois se rendaient chaque jour à Saint-Maurice par le train. Étais-je d'accord? Je me rappelai la façade blanche, la statue. Mais j'y voyais l'inconvénient de me trouver dans un milieu catholique dont j'ignorais tout, et sous la conduite de ces prêtres qui m'apparaissaient comme des personnages énigmatiques et plutôt dangereux. Tous les écoliers vaudois savaient que la Suisse recourut aux armes pour se débarrasser des Jésuites et de leurs intrigues »¹²⁰.

En septembre, il entre en Rhétorique. Le récit dépasse les impressions et les anecdotes de l'élève en dialoguant sans cesse avec l'actualité. Cependant, il apporte maints détails sur la vie estudiantine et sur les professeurs des années 1940. La nostalgie s'affirme progressivement dans de

nombreux passages qui construisent l'image d'un Collège accueillant et irradiant. Le lieu se charge de mémoire. « Les pupitres étaient éraflés, fatigués par le défilé des générations. Les plafonds s'écaillaient, les parois montraient depuis longtemps un aspect vétuste, comme aussi les couloirs. Dans les locaux d'étude, nous suspendions nos manteaux à de vieilles patères dont certaines étaient cassées. Qu'importe, c'est là que nous nous sommes trouvés en face du génie »¹²¹.

Cet héritage, Campiche le présente comme le bien d'une famille. Ce sentiment de confrérie agaunoise se manifeste concrètement au travers des rencontres de la *matu 42*¹²². Le livre s'achève sur un ultime hymne dédié à ses professeurs.

L'image du Collège reste intimement liée à son itinéraire scolaire. L'échec le fait renoncer à une carrière bien réglée par son père; il entre alors dans une maison inconnue sous le poids de la défiance héréditaire et de l'appréhension. Puis, sa vie se rapproche du monastère; si durant les premiers mois, l'externe protestant passait le temps des offices en étude, il demande ensuite des dispenses pour assister comme auditeur au cours de religion¹²³. Il multiplie les discussions spirituelles chez son directeur de conscience, Norbert Viatte. Trois ans après sa maturité, le 29 décembre 1945, Michel Campiche entre dans l'Église catholique.

Bien qu'il rapporte des circonstances vécues, ce récit s'apparente aux romans d'apprentissage. En cela, il se rapproche du *Préau*. Par le passage au Collège de Saint-Maurice, une étape est franchie; rien ne sera plus comme avant. « Ce qui n'aurait pu être qu'un lieu d'exil devint un refuge, et ce qui ne devait être qu'un épisode scolaire, prélude au grand tournant après lequel tout serait différent »¹²⁴.

Le passé magnifié

En 1991, Max Eberhard revient sur ses *Riches heures au Collège de Saint-Maurice*¹²⁵, lorsqu'il était élève au Collège entre 1932 et 1938. Les premières lignes sont limpides. « Les élèves de

■
119 « Entretien avec Georges Borgeaud », in *Georges Borgeaud : le visible et le souterrain*, Prix de consécration 1990 Etat du Valais, p. 11.

120 BORGEAUD 1982, p. 29.

121 BORGEAUD 1982, p. 80.

122 BORGEAUD 1982, p. 137.

123 BORGEAUD 1982, p. 52 et p. 85.

124 BORGEAUD 1982, p. 141.

125 L'auteur a envoyé des copies de son ouvrage dactylographié dans les bibliothèques cantonales de Suisse romande.

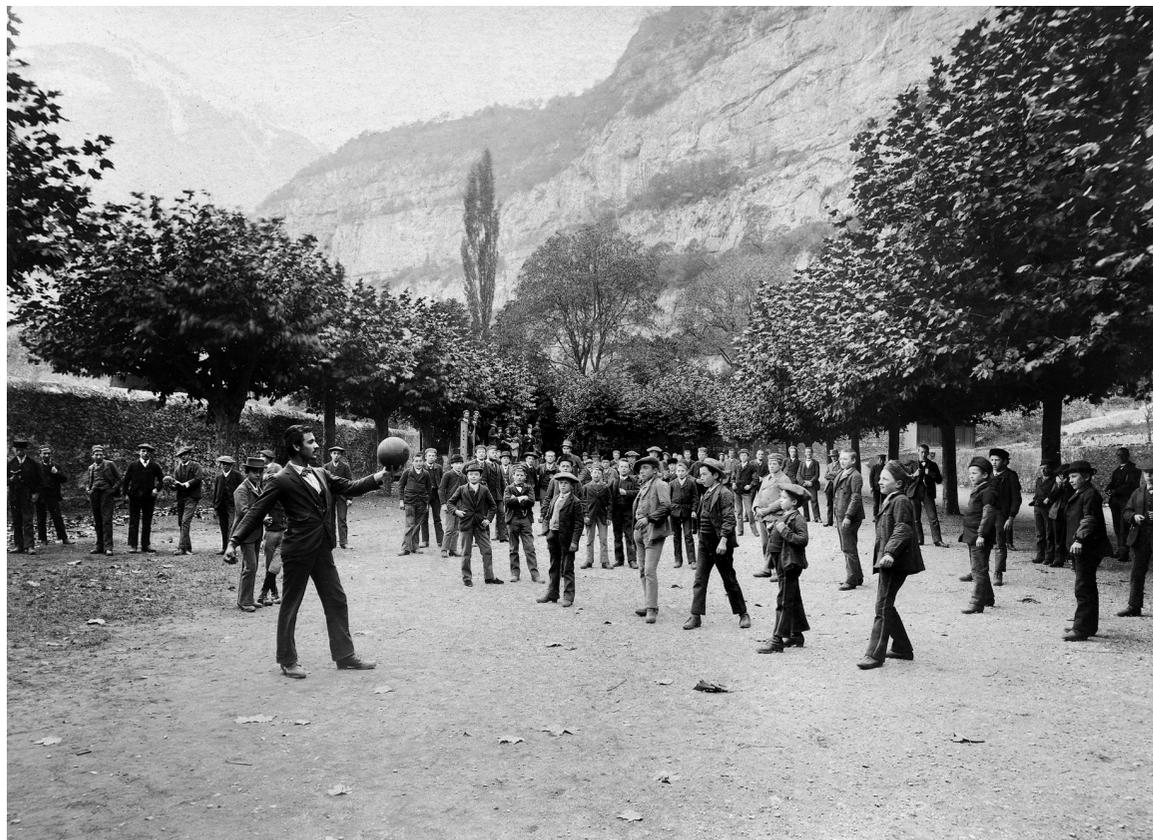
Saint-Maurice figurent parmi les privilégiés. Même s'ils n'ont pas grandi au sein d'un milieu familial idéal, ils ont trouvé dans ce collège un entourage propice à leur développement, une atmosphère d'affection et de respect, l'attention constante à un développement harmonieux du corps, de l'esprit et de l'âme»¹²⁶.

Ces propos laudatifs reflètent le ton de l'ouvrage. L'intérêt de ses souvenirs réside dans l'attention que l'auteur porte au détail. Ses propos sont marqués par l'anecdote, l'humour et le pittoresque. « Je découvris rapidement l'homme important, indispensable, de cette Abbaye. Ce n'était ni l'Abbé, ni le Prieur, ni le Recteur, ni le Directeur – que toutes ces

Autorités veuillent bien me pardonner! – mais bien le plus discret des Frères : le Frère Georges. Il était le véritable *factotum della città*, remplissant de nombreux rôles, mais avant tout celui de Portier et de Concierge de l'Abbaye. Il savait tout faire et connaissait tout le monde»¹²⁷.

L'auteur ne s'arrête que très succinctement sur le contenu de l'enseignement, plus intéressé par la manière d'enseigner et les attitudes de ses professeurs; le chanoine Jacomet se transforme ainsi en un Charlot désarticulé. S'attardant volontiers sur le portrait de ses camarades, il transmet la photographie d'une famille harmonieuse. Il écrit en 1990 mais son Collège est

- 126 EBERHARD 1991, p. 1.
127 EBERHARD 1991, p. 17.



Leçon de sport à la Grande Allée, en 1896.
(fonds de l'Abbaye de Saint-Maurice, Médiathèque Valais – Martigny)

encore celui de la tradition et de la stabilité, trésor familial accumulé à travers les siècles.

L'ouvrage de Léon Athanasiadès mérite doublement sa place dans une étude historiographique du Collège agaunois. L'auteur a fait son Collège à Saint-Maurice. Après une formation commencée au Jura, il entre en Rudiments en 1906 et obtient sa maturité en 1913. Cinq ans plus tard, il reprend l'enseignement de la musique au Collège et cela pour 48 ans. Les souvenirs de l'étudiant ne peuvent se détacher de l'expérience du professorat. La narration ressemble au témoignage de Max Eberhard : vie quotidienne, activité du pensionnat, camarades, cours et professeurs. Derrière une chronologie minutieuse, fil rouge du récit, le lecteur découvre surtout d'innombrables anecdotes. « Lorsque ma mère qui connaissait les usages de la maison, insinua qu'elle préférerait que je ne boive pas de vin, ce brave Valaisan (chanoine Coquoz, directeur) répondit avec candeur : *Vous savez, Madame, l'eau d'ici donne le goitre!* Ce n'est qu'en 1917 que j'appris de quoi il était mort. Nous avions, même les petits, à midi, une bouteille de vin pour quatre et les jours de fête deux bouteilles pour quatre, une de blanc et une de rouge. On voyait le résultat dans les corridors ! »¹²⁸

Léon Athanasiadès nous raconte ses années de Collège soixante-cinq ans après sa maturité. Pourtant ses souvenirs restent d'une étonnante précision. Lorsqu'il se penche sur sa Syntaxe (1908-1909), son nouveau professeur, le chanoine Fleury, est dépeint sans ménagement : impoli face à ses confrères, injuste face aux élèves qu'il se devait de « dresser ».

« Adieu le bon Père Burquier ! On continua longtemps à l'appeler ainsi. Un nouveau professeur principal avait remplacé le chanoine Alexis Abbet, nommé curé de Vollèges. Il s'était mis dans la tête de me dresser. Dès les premiers jours, sans rime ni raison, il me prit à partie : "Vous savez Athanasiadès, mettez-vous bien dans la tête que je ne suis pas le Père Burquier". C'était à peine poli à l'égard d'un confrère. "Il faudra que cela marche et sachez que, pour moi, toutes les notes comptent" »¹²⁹.

Le caractère bien trempé du jeune élève ressort dans quelques passe-d'armes qui lui vaudront un avertissement sérieux, presque un renvoi. « Un jour que le professeur nous rendait nos rédactions, je fus stupéfait de voir le nombre de lignes qu'il avait consacrées à ses remarques. Je lui fit observer sans sourciller que, s'il avait été moins généreux, il n'aurait pas eu de place pour quatre fautes d'orthographe ! Pareille audace méritait, j'en conviens, la gifle que j'encaissai quelques minutes après, alors qu'il faisait les cent pas dans la classe »¹³⁰.

Les lignes de Léon Athanasiadès remémorent les *petites histoires* du collégien agaunois. Le récit prend l'aspect d'un album de photographies personnelles.

Révolution et rupture

Fernand Gay, camarade de classe de Max Eberhard, écrit en 1982 *La Révolution d'Agaune*, « livre non dénué de ressentiment, mais très éclairant pour l'historien »¹³¹. Il y parle de la grande « mue humélienne ». Cet ouvrage occupe une place particulière ; l'auteur y retrace une période troublée de l'histoire abbatiale : le départ de Mgr Mariétan. Fernand Gay revêt l'habit du polémiste. L'ancien élève du Collège prend un ton partisan avec l'ironie et l'agressivité de l'accusateur.

Ce livre, marqué par la rancoeur et le ressentiment de l'auteur, est le testament d'un apprenti « devenu lui aussi indésirable »¹³² après le départ de Humeau. Fernand Gay ne fait pas oeuvre d'historien : il émet beaucoup d'idées, de commentaires et de certitudes, mais les sources sont absentes. Le paradoxe est que, si Fernand Gay attaque les « tenants d'une tradition douillette »¹³³, il forge et alimente également cette même tradition. Il reconnaît que l'Abbaye de la fin du XX^e siècle « offre encore des hommes de premier plan et que la liturgie qui se déroule au rythme des saisons divines, la respiration surnaturelle au coeur du cloître, constituent un témoignage essentiel et sans âge de l'antique et toujours jeune Abbaye »¹³⁴. Il loue également la valeur de l'en-

128 EBERHARD 1991, p. 54.

129 EBERHARD 1991, p. 69.

130 EBERHARD 1991, p. 70.

131 CHENAU 1991, p. 126.

132 GAY 1982, p. 160.

133 GAY 1982, p. 157.

134 GAY 1982, p. 68.

seignement dispensé au Collège, mais déplore son évolution. « Les internes sont chassés dans leur famille en fin de semaine, alors qu'il fallait recourir autrefois aux stratagèmes du diplomate pour obtenir l'autorisation de se rendre quelques heures dans sa famille le dimanche. C'était l'époque où l'office liturgique passait avant la crème au chocolat, avant la liturgie du ski et de l'après-ski des moutons de Panurge. Etre immergé dans ces eaux était un privilège, une chance inouïe. Nous étions protégés contre les indulgences, les douilletteries familiales, à l'école de la vie mâle des moines. Nous ne mangions pas au râtelier de la facilité mais à l'étable des nourritures fortes, placés sans égard devant la vie capitale. [...] Comment faire comprendre le poids de cette école de Saint-Maurice au millier d'élèves qui passent aujourd'hui au laminoir de la formation industrielle? »¹³⁵

Fernand Gay regrette l'éducation rigoureuse des chanoines et le pensionnat comme les joies perdues d'un âge d'or. En définitive, il rejette les changements et le modernisme. Pourtant dans son oeuvre, l'Abbaye n'est pas ce paradis originel dans lequel « l'Angevin Humeau » eût virevolté tout à son aise. Dans le cadre rigide et austère du monastère, « les beaux papillons d'Agaune grillent [...] tout simplement au Buisson Ardent »¹³⁶! Cette ambiguïté de l'approche de l'auteur, qui veut en finir une fois pour toute avec la tradition, mais qui en même temps l'encense, révèle peut-être ses propres contradictions.

Une tout autre image du Collège ressort des *Chevaux de la pluie*, ouvrage de Jean Romain, élève au Collège à la fin des années 1960. L'univers agaunois se découvre à travers les yeux d'un narrateur et du personnage principal. Le Collège et l'internat forment les décors d'une amitié entre deux adolescents: Pidure et Karl. Le premier, roi du pensionnat, ne prête guère d'attention à Karl, élève allemand un peu distant. A la mort d'un chanoine qu'ils apprécient, le père Tannek, les deux étudiants se rapprochent. Mais Karl décline; la vie le quitte progressivement. Malade, abattu par un

nouveau décès – celui de sa mère – Karl retourne en Allemagne. Quelques mois plus tard, une missive annonce sa mort: il s'est tué en voiture. Suicide? Accident? Pidure retourne cent fois la question. Le roman s'achève. Pidure veut dormir éternellement.

Jean Romain présente un univers agaunois noir et décadent. L'autoportrait de Pidure révèle déjà un étudiant qui s'éloigne résolument de Maurice Passereau. « Je te salue, Pidure, roi des chiottes, fouteur du genre humain, ingénieux ami des lettres et des arts, inventeur de bons mots, grand bavard et discoureur à tous vents, compliceur des causes perdues, distributeur de bonnes paroles, amateur éclairé de jeunes filles en fleur, donneur de conseils devant l'Eternel, humoriste invétéré, dragueur récompensé, poète ingénieux, philosophe auto-proclamé, vivant dans l'amitié des mots et des idées, maniant la plume avec une dextérité et un à-propos à laisser pantois, Pidure, je te salue! »¹³⁷

Au centre de toutes les embrouilles, Pidure nous guide dans un internat où les anecdotes romancées soulignent les rapports de force entre les internes et la haine face au surveillant entouré de ses sbires, les pions. Le préau se charge même négativement; gris et terne, il devient le lieu où les Grands complotent à l'abri des regards. « On sortait pour fumer. Marc s'établissait à l'intérieur de l'arbre creux. Il existait, au fond de la Grande Allée, un platane centenaire dont le tronc évidé formait une niche dans laquelle un homme pouvait aisément tenir assis. Cette place, à la fois protégée de la pluie et des regards, était fort prisée, surtout des Grands. Si d'aventure un Petit ou un Moyen s'y réfugiait, on l'en chassait aussitôt arguant du droit d'ancienneté »¹³⁸.

Les rapports avec les chanoines prennent aussi une teinte particulière sous le regard de Néron. Certains directeurs de conscience deviennent des vieux monstres qui vivent dans des cavernes insalubres. Dans ce roman, l'écrivain règle aussi ses comptes, par l'intermédiaire de ses personnages, avec son professeur de latin. Même sous le couvert du romanesque, les attaques sont

135 GAY 1982, p. 69.

136 GAY 1982, p. 29.

137 ROMAIN 1991, p. 13.

138 ROMAIN 1991, p. 42.

pour le moins surprenantes. « Castello commentait des passages de Tite-Live. [...] Hannibal arrive avec ses éléphants au bord du fleuve démonté; Castello les voit, ces éléphants carthaginois; il les peint; il les visualise. S'il pouvait, il imiterait l'éléphant, ce con. Il a déjà la trompe gonflée de désir! pour peu, on entendrait des barrissements. Tiens, Castello a changé de style de cravate; avant, c'était la cravate à pois; cette année, ce sont les rainures. Les cravates de Castello! on pourrait écrire des bouquins entiers, sur les cravates de Castello. Il en change plusieurs fois par jour, ce pédé. J'aimais bien le latin avant Castello. Avec lui, on n'a plus du tout l'impression de faire du latin, on fait du bouche à bouche syntaxique! Il tutoie le texte, il le vit tellement qu'il le recrée. Il baiserait toute la légion romaine s'il le pouvait »¹³⁹.

L'intérêt de l'ouvrage réside plus dans la manière d'appréhender le monde agaunois que dans son contenu. Peu de détails caractérisent en effet les lieux, les professeurs, les cours et la vie quotidienne du Collège. La temporalité du roman, que les pages livrent indirectement, est par contre plus intéressante. Jean Romain quitte le Collège en 1971. Quelques indices sur le nouveau Collège fixent aussi les années du roman. Dans cette perspective, le personnage de Pidure peut s'éclairer; révolté, le collégien s'inscrit dans le mouvement de contestation de 1968 qui atteint le Collège de Saint-Maurice au début des années 1970. Son ouvrage est le seul qui remet fondamentalement en question l'univers traditionnel de Saint-Maurice.

Les constructions des années 1960 ont modifié le visage de l'établissement; l'arrivée des laïcs aussi. Et c'est justement ce nouveau monde que détruit Jean Romain: sa principale cible n'est-elle pas son professeur laïc de latin? Par lui, l'image dorée du Collège perd de son éclat... Presque vingt ans séparent le temps de l'écriture de celui de l'action. Contrairement aux récits présentés jusqu'ici, le recul de l'Ancien n'introduit pas la nostalgie. Une rupture s'est produite.

La lecture de ces différents récits d'anciens élèves suscite un premier étonnement: le souvenir, anecdotique ou romancé, historique ou imagi-

naire, semble empreint des sentiments de l'adolescent. Le ressentiment parfois haineux face à quelque professeur ou l'admiration excessive d'autres, sans nuance, accompagnent un état d'esprit oscillant entre le rêve et l'angoisse. De l'expérience collégienne, restent une foule d'anecdotes, de petites histoires et une impression générale, mélange d'idéalisme et d'injustice. Si on doit être prudent devant ces récits pour la valeur historique de leurs informations, ils sont peut-être un magnifique témoignage des affres psychologiques de l'adolescent collégien. La complexité de cet âge se retrouve dans l'identité du Collège véhiculée par ces récits: une révolution intellectuelle dans un berceau de la tradition, une tradition renforcée par les condamnations de ses propres détracteurs. La rupture annoncée par Jean Romain est-elle l'annonce d'un collégien nouveau?

L'UNIVERS DE L'ÉTUDIANT

Nous avons tenté de cerner l'étudiant agaunois par quatre approches: l'étude quantitative, la description du quotidien, les traces laissées par la formation dispensée, le souvenir que l'adulte conserve de sa vie de collégien. Quelques lignes fortes se dessinent. Le monde des étudiants est transformé en premier lieu par sa croissance continue tout au long du XX^e siècle. Réservé à une élite privilégiée, le Collège s'ouvre aux autres classes sociales. Cette démocratisation doit cependant être nuancée, comme le montre l'évolution négative de l'effectif des garçons depuis 1970. L'urbanisation des étudiants correspond à l'évolution de la société, au contraire du resserrement de la zone de recrutement qui contredit l'augmentation de la mobilité. Cette dernière explique sans doute partiellement le recul de l'internat. Le Collège ne suit plus le rythme abbatial. Plus forte que ces mutations, la perpétuation d'une image rayonnante de l'établissement s'appuie sur l'histoire prestigieuse de l'Abbaye et, de plus en plus, sur la renommée de ses anciens étudiants comme l'illustrent bien les Apprentis des années trente. Analyser les élèves comme un monde en soi

aboutit à une limite : celle de l'individu. A la légèreté des étudiants, au ton badin de leurs écrits répondent la rigueur de la discipline, les

angoisses de l'échec et les vicissitudes de leur existence. Le monde des étudiants restera toujours plus étroit que l'univers des individus.

Bibliographie

- U. ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité*, Lausanne, 1994. ALTERMATT 1994
- D. BEVAN. *Ecrivains d'aujourd'hui, entretien avec Georges Borgeaud*, Lausanne, 1986. BEVAN 1986
- G. BORGEAUD, *Le Préau*, Lausanne, 1982. BORGEAUD 1982
- F. BRUTTIN, *L'ancien collège de Sion, 1892-1980: genèse du bâtiment et chronique de la vie scolaire*, Sion, 1983. BRUTTIN 1983
- M. CAMPICHE, *L'Escalé du Rhône*, Yvonand, 1991. CAMPICHE 1991
- M. CHAPPAZ, *Pages choisies et journal*, Lausanne, 1988. CHAPPAZ 1988
- P. CHENAUX, « La renaissance thomiste en Suisse romande dans les années 1920 », in *Revue d'histoire ecclésiastique Suisse*, n. 83, 1991, pp. 119-138. CHENAUX 1991
- Ch.-A. CINGRIA, « Ce Pays qui est une Vallée », in *Aujourd'hui*, 5 novembre 1931. CINGRIA 1931
- A. DONNET, *Correspondance relative à l'adolescence de Maurice Troillet. Cent cinquante-trois lettres (1889-1904), choisies, annotées et présentées par André Donnet*, Bibliotheca Vallesiana, 13, 1973. DONNET 1973
- M. EBERHARD, *Mes riches heures au Collège de Saint-Maurice*, Lausanne, 1991 (polycopié). EBERHARD 1991
- Les Echos de St-Maurice*, St-Maurice, dès 1900 (*Eveil* 1908-1912). *Echos*
- Chanoine H. MICHELET, *Agunia. Souvenir d'un siècle*, Saint-Maurice, 1959 (tiré à part des *Echos de Saint-Maurice*). MICHELET 1959
- J.-Ph. LONFAT, *Le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice. La tradition dans la vie, la vie dans la tradition*, Fribourg, 1996 (mémoire de licence). LONFAT 1996
- Palmarès et programme de cours du collège de Saint-Maurice*, Saint-Maurice, 1878-2006. *Palmarès*
- J.-H. PAPILOUD, « La population valaisanne à l'époque contemporaine » in *Développement et mutations du Valais*, Groupe valaisan des sciences humaines, Sion, 1976, pp. 65-125. PAPILOUD 1976
- A. PROST, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, 1968. PROST 1968
- R. Laurent. *Huit ans de Collège*, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 1941 (tiré à part des *Echos de Saint-Maurice*, avril-mai 1940). REY 1941
- B. RODUIT, *Les Collèges en Valais de 1870 à 1925. Tradition ou modernisation*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 1993. RODUIT 1993
- J. ROMAIN, *Les Chevaux de la pluie*, L'Aire, Lausanne, 1991. ROMAIN 1991